

GOUVERNEMENT DU SOUDAN FRANÇAIS

NOTICE GÉNÉRALE

Publiée par ordre de M. le colonel de TRENTINIAN

LIEUTENANT-GOUVERNEUR

IV^e PARTIE (ADMINISTRATION)

LA RELIGION MUSULMANE
AU SOUDAN FRANÇAIS

Par M. MARCHAND, interprète auxiliaire de 1^{re} classe au Soudan français

PUBLICATION
DU
Bulletin du Comité de l'Afrique française
PARIS, 15, RUE DE LA VILLE-L'ÉVÊQUE, 15, PARIS

GOVERNEMENT DU SOUDAN FRANÇAIS

NOTICE GÉNÉRALE

Publiée par ordre de M. le colonel de TRENTINIAN

LIEUTENANT-GOUVERNEUR

IV^e PARTIE (ADMINISTRATION)

LA RELIGION MUSULMANE
AU SOUDAN FRANÇAIS

Par M. MARCHAND, interprète auxiliaire de 1^{re} classe au Soudan français

PUBLICATION
DU
Bulletin du Comité de l'Afrique française
PARIS, 15, RUE DE LA VILLE-L'ÉVÊQUE, 15, PARIS

GOUVERNEMENT DU SOUDAN FRANÇAIS

Notice générale publiée par ordre de M. le colonel de TRENTINIAN, lieutenant-gouverneur
(IV^e Partie. — Administration)

LA RELIGION MUSULMANE

AU SOUDAN FRANÇAIS

Par M. MARCHAND, interprète auxiliaire de 1^{re} classe au Soudan français

PREMIÈRE PARTIE

Étude sur les sectes religieuses musulmanes

I. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Dans la seconde moitié de ce siècle, les Ordres religieux de l'Afrique du Nord ont acquis un développement considérable et leur attitude s'est généralement modifiée dans un sens hostile à toute expansion de l'action civilisatrice des États européens.

Avec cet esprit routinier, cette persistance dans les errements, cette opposition à toute innovation qui caractérisent nombre de disciples du Prophète, le vieil Orient a redouté l'infiltration de l'Occident et de ses idées de progrès.

Pour lutter contre le mouvement expansif de la chrétienté, les ministres de l'Islam ont cherché une arme dans l'exaltation du sentiment religieux et tous leurs efforts ont tendu à grouper sous une même loi les membres épars de la famille islamique.

Sous l'impulsion des Ordres religieux, cette unification se réalise peu à peu ; on a vu des souverains mahométans s'en faire les agents, le Sultan de Constantinople, Abdul Hamid II, entr'autres qui aurait jeté les bases d'une réconciliation avec les Chiites de Perse.

Le grand pontife de l'orthodoxie musulmane a ainsi fait les premières démarches auprès d'un pouvoir à la fois spirituel et temporel, et qui refuse d'admettre sa suprématie...

De toutes les congrégations religieuses qui se sont consacrées au triomphe du panislamisme, celle des Senoussia est la plus importante ; son omnipotence est telle qu'elle imprime sa direction à la politique de l'empire ottoman par l'intermédiaire d'un de ses affiliés, le grand-vizir Djafar Pacha.

C'est au lendemain de la prise d'Alger que le senoussisme a pris naissance. A ce moment, des ambitions diverses, des rivalités, éloignaient les unes des autres les confréries existantes, et ces divisions menaçaient d'amener la désagrégation des forces de l'Islam. Mohamed ben Ali es Senoussi parut alors, avec la ferme résolution de faire disparaître les schismes et de former un

faisceau unique de l'ensemble des sectateurs du Coran.

Conscient de l'appui que lui prêtait le fanatisme, Senoussi a basé sa doctrine sur le rigorisme, l'intransigeance ; l'idée a triomphé au delà de toute expression, bien que le puritanisme dont elle est empreinte ait apporté un trouble réel dans cet Orient si avide de plaisirs...

Trente ans après son apparition, le senoussisme était déjà redoutable. En 1861, il n'hésitait pas à rompre bruyamment avec une puissance musulmane en excommuniant le Sultan Abdul Medjid, qui se montrait peu enclin à seconder ses ambitieuses visées.

Depuis, sa force s'est accrue dans de telles proportions, qu'il ne recule devant aucune conception ; poursuivant le plan du fondateur, ses disciples ont dirigé leurs efforts vers les Ordres déjà existants avec le dessein de s'y infiltrer, de les annihiler et de les inféoder à leur doctrine. Ce programme, suivi avec la persévérance, l'opiniâtreté que les missionnaires senoussi possèdent à un haut degré, a déjà donné des résultats appréciables.

Quelques Associations religieuses portent aujourd'hui dans leur sein les germes du senoussisme. On en a la preuve dans ce fait qu'elles se sont départies de leur indifférence en matière politique pour adopter une attitude militante ; elles ont orienté leur action dans le sens de la politique senoussienne, et un réseau d'espionnage s'est constitué autour des États chrétiens en relations avec l'Afrique du Nord. « Leurs moindres actes sont dénaturés pour les besoins de la cause » (lettre du gouvernement général de l'Algérie), et les légendes ainsi formées, soigneusement entretenues dans l'esprit de populations crédules, y tiennent le fanatisme en éveil. Et l'on sait combien est rapide l'explosion de ce fanatisme ; on a pu remarquer avec quelle ardeur des tribus entières s'étaient levées à la voix d'un agitateur.

La France doit donc, en raison de sa situation, de ses intérêts dans l'Afrique du Nord, exercer une active surveillance sur toutes les sectes religieuses. C'est par une observation de tous les instants, mais aussi discrète que possible, afin d'endormir la méfiance des Khouans, que l'on arrive à déterminer leur esprit, leurs tendances et leurs sentiments à notre égard.

Pour être efficace, cette surveillance a besoin d'être appuyée sur la connaissance de l'organisation de ces Associations religieuses. Divers ouvrages ont été publiés sur la question ; nous y avons puisé des indications pour l'établissement de cette notice.

Aussi succincte que possible, cette notice est suffisante en l'état actuel de la question religieuse

au Soudan ; elle donnera, dans ses grandes lignes, l'organisation des sectes musulmanes.

II. — LES SCHISMES DE L'ISLAM ORIGINE DES CONGRÉGATIONS MUSULMANES

Les deux premiers Khalifes, successeurs de Mahomet, Abou Bekr et Omar, avaient éveillé le fanatisme, l'ardeur de prosélytisme de leurs coreligionnaires en les lançant dans la voie des conquêtes. Spéculant sur les instincts grossiers, l'amour du pillage, qui faisaient le fond du caractère des Arabes, ils les avaient poussés les armes à la main sur la Perse et l'empire byzantin.

Jusqu'en 644, les succès des nouveaux convertis sont rapides ; mais, à l'avènement d'Othman au Khalifat, le mouvement d'expansion de l'Islam se ralentit et est suivi d'une période d'inaction. Les guerres civiles vont éclater et les schismes se développer à la faveur des troubles.

Othman, proclamé malgré l'opposition des Musulmans orthodoxes partisans d'Ali, manque de l'énergie et de la fermeté qui avaient été nécessaires à ses prédécesseurs pour maintenir l'union parmi les Musulmans. Sa faiblesse amène un mécontentement général ; des troupes armées se forment, se portent sur Médine, résolues à déposer le Khalife. Othman refuse d'abdiquer. Il est assassiné et Ali est proclamé.

Le nouveau Khalife, homme énergique, mais médiocre politique, est désapprouvé dès les premiers actes. Les espérances que ses partisans avaient fondées sur lui ne se réalisant point, un parti de mécontents se forme. La Syrie, entraînée par Mouaouïa, petit-neveu d'Othman, prend les armes. Mouaouïa reproche à Ali d'avoir laissé massacrer son oncle.

Les deux adversaires en viennent aux mains à Ciffin. Pendant le combat, alors que des deux côtés une égale valeur rendait indécis le résultat de la lutte, Ali accepta de soumettre à un arbitrage le différend qui existait entre son compétiteur Mouaouïa et lui. Cette résolution excita l'indignation des farouches compagnons d'Ali dont l'orthodoxie ne s'accommodait point d'une telle façon de juger. S'appuyant sur les textes mêmes du Coran, ils menacèrent Ali de se séparer de lui s'il n'observait pas le principe de l'imamat (1) unique soumis à l'élection, tel qu'il était prescrit dans le livre sacré. Ali ayant passé outre, les plus rigides de ses compagnons se détachent de lui. Ces dissidents, que l'on appela « Kharedjites » (hors du giron de l'Islam) prirent même les armes, et, la lutte excitant leur rigorisme, ils convinrent de frapper le Khalife et son rival.

Sous la conduite d'un des leurs, Abdallah ben Ouahab, dont ils prennent le nom (Ouahabites),

(1) Sacerdoce universel.

les Kharedjites se développent, et, afin de résister à la persécution, ils forment des sociétés secrètes.

Le schisme ouahabite s'est perpétué jusqu'à nos jours; les descendants d'Abdel Ouahab sont regardés par les Musulmans orthodoxes comme des hérétiques. Ils sont répandus dans l'Oman, à Zanzibar et en Algérie chez les Beni Mzab.

Un second schisme se forma après le Khalifat d'Ali. Ses partisans considéraient comme héréditaires le pouvoir spirituel et temporel : « Moham-
« med l'avait transmis à Ali, son cousin et son
« gendre, Ali à ses enfants, petit-fils du Prophète ;
« c'était un droit divin qui consacrait l'imam chef
« de l'État et de la religion. » (Rimbaud.)

Les exaltés de l'école chiïte en arrivaient même à reconnaître les attributs de la divinité en la personne d'Ali. Cette partie de la doctrine n'eut pas d'écho; mais le schisme chiïte s'est conservé, et les Persans en sont actuellement les représentants.

Les années qui suivirent la mort du Prophète furent donc marquées par une période de troubles au cours de laquelle prirent naissance les deux schismes.

A la même époque apparaît une Association mystique formée par les disciples du Prophète dans le but de s'opposer au développement de ces schismes. Cette Association, connue sous le nom de Soufisme, est basée sur le plus rigoureux ascétisme, le renoncement aux biens de ce monde; le soufi aspire à se rapprocher de Dieu, à s'anéantir en lui.

C'est du soufisme que procèdent les sectes religieuses actuellement existantes. Presque toutes dérivent de celle fondée par l'un des apôtres du soufisme, Si Abdelkader el Djilani. Avant d'entrer dans l'étude particulière de ces sectes, nous examinerons leur organisation générale et leur règle.

II. — RÈGLE & ORGANISATION DES ORDRES RELIGIEUX

Les Musulmans regardent comme une hérésie toute disposition en désaccord avec les principes du Coran ou de la Soumma (1). Aussi, les Ordres religieux ne s'écartent-ils point, dans leur doctrine, des limites de l'orthodoxie.

Le fondateur d'un Ordre a soin de signaler les sources auxquelles il a puisé son enseignement; il en dresse une liste que l'on appelle *selselat* (la chaîne) et dans la composition de laquelle entre la série des noms des docteurs qui ont transmis la doctrine. Cette chaîne remonte jusqu'au Prophète ou à l'ange Gabriel.

Chaque ordre se distingue par un *dikr*, sorte

(1) La Soumma est la loi traditionnelle, la règle à laquelle sont soumis les Musulmans orthodoxes, d'après les décisions orales ou *hadits* du Prophète.

d'oraison, de prière. La triqa (voie, chemin) est l'ensemble des pratiques et prières caractéristiques de l'Ordre, de même que l'ouïrd (du mot accéder, arriver). Ce mot a, de plus, reçu le sens d'initiation.

Il existe une sorte de hiérarchie spirituelle dont on franchit les divers degrés en se soumettant à des épreuves différentes : l'ascétisme, le jeûne, les veilles, la méditation. Ces degrés sont généralement au nombre de sept : la masse des khouans s'arrête au premier qui consiste en quelques pratiques et en la récitation du *dikr*.

Le néophyte, que son ardeur pousse à franchir les autres échelons, s'efforce d'atteindre à un état immatériel que l'on appelle *hal* ou *hag* (vérité). Dans ce dessein, il s'astreint à de dures macérations, et se plonge dans la contemplation ou bien récite, des milliers de fois, une phrase du *dikr* : « Il n'y a de divinité que Dieu », par exemple.

On conçoit l'effet que produit, sur le cerveau, la répétition ininterrompue de la même phrase, sur un rythme toujours égal. Un tel exercice est un profond dissolvant de la volonté; il se produit, à la longue, chez l'individu, une sorte d'abêtissement, de paresse de l'esprit.

Ce degré franchi, l'initié qui a nom mourid (aspirant à se rapprocher de Dieu), avance dans la voie spirituelle. Cette seconde phase est caractérisée par un renoncement absolu aux biens de ce monde. — le mourid devient fakir (pauvre), puis soufi, — il atteint alors à une certaine perfection de l'âme; — salek (marchant vers Dieu); — medjedoub, — la folie extatique est alors extrême; le medjedoub a des visions surnaturelles, est illuminé. Enfin, le dernier échelon franchi, le khouan est touhidi, plongé dans la béatitude céleste.

Ces diverses phases de l'évolution du khouan constituent le soufisme. Le nombre d'affiliés qui se soumettent à ces épreuves est très restreint. Mais quel que soit le degré d'initiation du khouan, il doit une obéissance passive absolue à son directeur spirituel; il doit faire abstraction complète de son individualité, être selon l'expression arabe : « Comme le cadavre entre les mains du laveur de morts. »

On conçoit que l'observance stricte de cette formule fasse de l'initié, entre les mains du cheik el triqa, un être sans volonté, un instrument aveugle, que le fanatisme peut jeter dans les pires exagérations du bien ou du mal.

Le grand-maître d'un Ordre porte le titre de cheikh el triqa. Il a, pour le suppléer, dans l'étendue des territoires soumis à son autorité spirituelle, des khelifa ou naïb (1) et des moqaddem (vicaires) qui confèrent l'ouïrd.

(1) Lieutenants, suppléants.

Le budget des communautés est alimenté par les offrandes (*hadia*) ou cotisations (*ziara*) des fidèles. Ces *ziara* sont prélevées par les *moqaddem* qui en opèrent le versement à la *zaouïa* principale. A de certaines époques, ces agents sont convoqués à un Synode où l'on examine la situation financière de l'exercice écoulé et où l'on détermine la politique à suivre pendant l'année.

Il existe, dans les *zaouïa* un personnel subalterne auquel sont dévolues les fonctions serviles ; les *khoddam* (clients) qui rappellent les Frères convers de nos monastères. Un *oukil*, sorte d'intendant, a charge de la gestion des intérêts matériels de l'Ordre.

Les *moqaddem* sont assistés de *reggab* qui les mettent en rapport avec les *khouans* ou la *zaouïa* mère. Ce sont des courriers en même temps que des agents de renseignements.

Nous avons vu que le *khouan* perdait toute liberté d'action vis-à-vis de la confrérie. Il ne saurait se soustraire, par conséquent, à l'obligation souvent fort lourde des paiements de la *ziara*. Le prélèvement de ces cotisations est, de tous les actes des Ordres religieux, un de ceux qui doit attirer le plus notre attention : il constitue une charge qui appauvrit les populations. D'ailleurs, des abus se commettent ; la crédulité publique est facilement exploitable, et certains personnages, qui, sous les dehors d'une grande piété, cachent une avidité éhontée, se présentent plusieurs fois aux mêmes individus. Le total des sommes prélevées ne parvient pas à la caisse de l'Ordre, les différents collecteurs ayant, selon l'expression arabe, « un gros trou dans chaque main ».

La transmission du pouvoir spirituel est, en principe, héréditaire. Mais certaines dérogations sont apportées à cette règle, la direction d'un Ordre ne devant être confiée qu'à un homme que de hautes qualités morales, une grande culture d'esprit, une intelligence et une souplesse rares, distinguent entre tous. Beaucoup de chefs d'Ordres sont de très fins diplomates, et il a été souvent fort malaisé de démêler exactement la part qu'ils avaient pu prendre dans tel ou tel événement.

Il ne faudrait pas pourtant croire *absolue* la puissance des Associations religieuses au sein même de l'Islam ; parmi les membres du clergé, parmi les représentants du pouvoir temporel, elles comptent des ennemis. Les *ulémas*, les *mufti* ont senti peu à peu leur crédit diminuer et vu leur autorité s'amoinrir, à mesure que certaines confréries se développaient. Ils ont tenté de les combattre sur le terrain doctrinal, mais ont dû renoncer à la lutte : l'orthodoxie des *khouans* ne pouvant être prise en défaut sur aucun point. Des écrits satiriques ont alors paru ; ils n'ont produit qu'un effet relatif.

Quant aux gouvernants, ceux qui ont dû se

servir des Ordres religieux pour atteindre le pouvoir s'efforcent de vivre en bons termes avec eux, bien que leur alliance oblige à de certaines compromissions. D'autres, par contre, mécontents de voir grandir à leurs côtés un pouvoir important, un État dans l'État, ont pris des mesures de rigueur ; ils ont abouti à un effet tout à l'avantage des *khouans* ; ceux-ci puisaient une nouvelle force dans la persécution et revêtaient même l'aurole du martyr...

Tous les individus ne sont pas à la dévotion des chefs d'ordres religieux. Un grand nombre même ne ménagent point leurs critiques à certains *moqaddem*, auxquels ils témoignent cependant des marques non équivoques de respect, quand ils se trouvent en leur présence. Lorsqu'on leur fait remarquer la contradiction qui existe entre leurs propos et leurs actes, ils répondent par ce proverbe qui, dans sa vulgarité, donne bien la mesure de la crainte et de la méfiance que les marabouts inspirent : « Méfie-toi de la femme par devant, de la mule par derrière et du marabout par les deux faces. »

L'influence des *zaouïa* n'est donc pas sans restriction. De plus, l'accord n'est pas toujours parfait entre les diverses branches d'un même Ordre, qui aspirent à vivre indépendantes, à se soustraire à la direction spirituelle du grand-maître. Nous examinerons, dans l'étude particulière à la confrérie des *Rahmanya* les conséquences avantageuses pour nous, de ces scissions au sein de la paroisse.

IV. — ORDRE DES KADRIA

L'Ordre des *kadria* a été fondé en 470 de l'hégire (1077-78 de J.-C.) par Sidi Abdel Kader el Djilani.

Sidi Abdel Kader se fit remarquer, dès qu'il atteignit l'âge d'homme, par son inépuisable charité, la sagacité et la profondeur de son jugement ; il joignait à ces vertus une remarquable culture d'esprit. Il se consacra d'abord à l'enseignement. Ses cours de théologie et droit étaient assidûment suivis et sa compétence en matière juridique était partout reconnue ; des décisions (*fatoua*) lui furent demandées sur certains points de droit qui avaient donné lieu à de nombreuses controverses.

Le professorat ne lui souriait guère ; pourtant, ardent apôtre de l'école philosophique des Soufi, Sidi Abdel Kader résolut d'en répandre les doctrines. Il parcourut l'Afrique du Nord, où ses théories égalitaires, ses exhortations à la charité, à l'amour des semblables, enthousiasmèrent la foule et, dès ses débuts, l'Ordre de Sidi Abdel Kader se montrait important. Le nombre de ses adeptes est considérable, depuis les îles de la Sonde jusqu'à l'Atlantique, en Algérie, au Maroc, dans le Touât, le Gourara, le Tidikelt, au Soudan.

Dans l'Hindoustan, en Perse, en Afrique, la popularité dont jouit le nom de Sidi Abdel Kader est immense. Les nombreux oratoires (kouba) élevés à sa mémoire attestent suffisamment la vénération dont elle est l'objet.

On prête au saint homme les vertus les plus miraculeuses, et son nom n'est jamais évoqué en vain par les mendiants. Les conteurs publics, après avoir charmé leur auditoire par le récit des hauts faits d'un héros imaginaire, s'aident de ce nom magique pour obtenir la rétribution de leur éloquence : « Donnez, ô heureux de ce monde, faites-moi l'aumône pour l'amour de Sidi Abdel Kader » ; et chacun aussitôt de jeter son obole.

La maison-mère de l'Ordre des kadria, située à Bagdad, est considérablement riche. De toutes les parties du monde musulman affluent des offrandes spontanées ; aussi les moqaddem kadria se montrent-ils très modérés dans le prélèvement de la ziara, et cette modération n'est pas une des moindres causes de la faveur dont jouit l'Ordre.

Sidi Abdel Kader Djilani a fondé son Ordre dans un but philanthropique et pour lutter contre la dissolution des mœurs, la corruption qui étaient générales au moment où il répandait sa doctrine. D'une rare tolérance à l'égard des humains à quelque religion qu'ils appartiennent, il avait une vénération sans bornes pour Sidna Aïssa (Jésus-Christ).

Au point de vue politique, l'Ordre des kadria ne nous est pas hostile ; nombre de nos chefs indigènes, de nos magistrats musulmans d'Algérie, qui en font partie, ont donné des preuves éclatantes de fidélité à notre cause.

Malheureusement, ouverte à tous, la confrérie des kadria admet des khouans d'autres associations ; aussi renferme-t-elle des représentants de sectes militantes, à l'égard desquelles elle est susceptible d'avoir des tolérances analogues à celles qu'elle professe vis-à-vis de tout le monde (1).

Sa popularité a fait rechercher son alliance par des agitateurs ; le Madhi senoussi, ainsi que le Madhi soudanais y sont affiliés.

V. — MADANYA-CHADELYA-DERKAOUA

Le fondateur de l'Ordre des Madanya, Sidi Abou Médiân Choâïb Ben Hocēm el Andaloussi, plus connu sous le nom de Bou Médine, naquit à Séville en 1127 (Hégire), 1520 J. C.

Il se rendit dans le Maghreb où il reçut les leçons de deux docteurs soufis très renommés, et acquit lui-même une certaine notoriété comme théologien et savant.

Un voyage vers les lieux saints le tentait. Bou Médine quitta Fez et se dirigea d'abord vers

Tlemcen ; arrivé devant cette ville, il reçut un accueil très froid des habitants. Bou Médine ayant sollicité l'hospitalité, un des gens de Tlemcen lui fit remarquer, en lui offrant une jatte de lait pleine jusqu'aux bords, que le nombre des savants de la ville était si élevé que toute intrusion nouvelle produirait l'effet d'une goutte de lait versée sur la jatte prête à déborder.

Bou Médine tirant alors une rose de son bur-nous en effeuilla les pétales qui surnagèrent sur le lait sans qu'aucune goutte s'en répandit.

Cette réponse parabolique plut beaucoup aux gens de Tlemcen, que la vue d'une rose épanouie, en cette saison, avait déjà émerveillés ; ils accueillirent Bou Médine avec empressement.

Pendant quelque temps, Bou Médine professa avec succès, et augmenta sa réputation de vertu et de sainteté ; puis, reprenant le cours de son voyage, il atteignit la Mecque où il se lia avec Abdel Kader el Djilani. Il en devint le disciple de prédilection.

Revenu dans le Maghreb, il alla se fixer à Bougie ; c'était, à l'époque, un centre intellectuel d'un vif éclat. Bou Médine y devint si populaire que le Sultan Almohade Almanzor (Yacoub Al Mançour) en prit ombrage. Il invita le marabout à se rendre à Tlemcen. Les disciples de Bou Médine tentèrent de s'opposer à son départ, mais il leur répondit que les desseins du Sultan resteraient sans effet : il prévoyait que Dieu le rappellerait à lui, devant les murs même de la ville. Sa prédiction se réalisa de point en point : il s'éteignit devant Tlemcen en 594 H/1197-8.

Ses disciples avaient pris le nom de Madanya. L'un d'eux, Abdes Sellem Ben Machich, fut son continuateur.

« Imbu des idées soufistes de Bou Médine, Ben Machich prêchait le mépris des fonctions publiques, l'éloignement absolu de tous les détenteurs du pouvoir » (L. Rinn). Mais il s'élevait avec force contre les ambitieux qui s'abritaient derrière la religion pour la satisfaction de leurs visées politiques. Il périt victime de la courageuse attitude qu'il prit à l'égard d'un énergumène dont il démasqua l'imposture. Il avait formé le célèbre Abou Hasseïn Ali Chadeli qui recueillit sa succession spirituelle. D'une érudition peu commune, il était remarquable par l'étendue de ses connaissances ; il acquit un grand renom au cours de ses pérégrinations dans l'Afrique du Nord, et fut en butte à l'envie des membres du clergé, qui lui suscitèrent de nombreux embarras. Il en triompha pourtant, et les Musulmans, racontent, à ce sujet, des légendes merveilleuses basées sur l'intervention divine. L'un de ses adversaires les plus acharnés, le cadî Bou Berra, perdit l'usage de la parole à la suite d'une réunion dans laquelle il avait proposé des mesures de rigueur contre Cha-

(1) L. Rinn, *Marabouts et Khouans*.

deli. Celui-ci aurait, en apprenant l'animosité de Bou Berra, à son égard, souhaité que « sa bouche se fermât à jamais ».

Chadeli mourut en 656 H./1258. Aucun ouvrage de sa main ne subsiste; mais ses pensées, ses prescriptions ont été réunies par plusieurs de ses disciples. Il recommandait « d'obéir à son cheikh avant d'obéir à son souverain. »

« Celui, disait-il, qui désire la gloire dans ce monde et dans l'autre doit entrer dans ma voie; « il rejettera alors de son cœur tout ce qui n'est pas Dieu, ne cherchera que Dieu, n'aimera que Dieu. »

Le nombre de ses adeptes est considérable, tant en Algérie qu'en Egypte et en Orient. Un certain nombre de moqaddem se sont détachés de la branche principale pour former des congrégations indépendantes au point de vue de la direction, mais suivant les doctrines mystiques de Chadeli.

La notoriété de l'Ordre des chadelya est telle que beaucoup de Musulmans le regardent comme la souche d'autres Ordres, bien que parmi ceux-ci certains existassent avant lui.

Leur attitude à notre égard n'a jamais été nettement déterminée. On voit, toutefois, que les chadelya sont liés avec les senoussia, et l'on en a la preuve dans ce fait que la zaouïa chadelyenne de Qsar el Bokhari (Boghar) s'est faite l'agent de la propagande senoussienne dans quelques tribus du Sud algérien.

Quant aux Madanya, ils se sont faits les champions du panislamisme, et leur politique est très active à Stamboul. Ils exercent une réelle influence sur le Sultan, mais subiraient eux-mêmes celle des senoussia.

De l'Ordre des chadelya est né celui des derkaoua, qui n'en est qu'une branche. Disciples de Moley el Arbi ben Hassen el Derkaoui, les derkaoua observent les prescriptions de Ben Machich et de leur maître, et s'éloignent systématiquement des détenteurs du pouvoir et des fonctions publiques. « Que personne de vous, disait Moulay el « Arbi, ne désire l'exercice du pouvoir ni les biens de la terre, car celui qui aura des ambitions terrestres périra. »

Il comparait le monde aux éincelles qui, grosses ou petites, brûlent également et forment des cendres...

En général, peu dévoués à notre cause, les derkaoua ont donné asile à des agitateurs; il est juste de dire que, au sein même de la confrérie, en même temps que des esprits remuants, il se trouvait de pieux individus opposés à toute immixtion dans le domaine de la politique.

Sidi Mohammed el Missoum, plus connu sous le nom de cheikh Missoum, grand-maître de la branche algérienne des chadelya derkaoua, usa de son influence, au cours des événements de 1871,

pour maintenir ses khouans en dehors de l'insurrection.

En résumé, les trois branches, chadelya, derkaoua et madanya, doivent être activement surveillées, au même titre que les senoussia.

Les madanya prêchent l'union des Musulmans pour l'expulsion des chrétiens de toutes les parties qu'ils occupent en Afrique et en Asie.

VI. — AÏSSAOUA

L'Ordre des aïssaoua est surtout connu par les pratiques bizarres, les jongleries dont ils donnent le spectacle dans leurs séances publiques et qui les ont fait passer aux yeux de bien des gens pour d'habiles prestidigitateurs.

Cette manière de voir est généralement rejetée dès qu'une observation prolongée permet de bien préciser la nature de leurs curieux exercices.

L'insensibilité physique, conséquence de l'extrême exaltation à laquelle les aïssaoua atteignent, n'a rien de feint. Nous avons eu en France des fanatiques, les convulsionnaires de Saint-Médard, chez lesquels l'exagération du sentiment religieux déterminait un état maladif.

Le fondateur de l'Ordre des aïssaoua. Si Mahmed ben Aïssa, né à Méquinez, fut initié par les derviches, au cours de ses voyages à la Mecque, aux pratiques des Ordres religieux de l'Orient (hayderia et saadia, dans l'Inde).

Il mit bientôt à profit ces renseignements, et ses compagnons, lui reconnaissant des aptitudes surnaturelles, lui prêtèrent les actions les plus miraculeuses. Mahmed ben Aïssa avait reçu, entre autres dons, celui d'immuniser ses disciples contre le venin des serpents.

On raconte que, traversant un jour un désert en compagnie de plusieurs de ses élèves, ceux-ci, tiraillés par la faim, manifestaient des inquiétudes. Mahmed ben Aïssa leur ordonna de manger ce qu'ils trouveraient sur leur chemin; ils absorbèrent des scorpions, des serpents, des pierres, et n'en éprouvèrent aucun mal.

C'est en souvenir de ce miracle qu'aujourd'hui, dans leurs séances publiques, les aïssaoua mangent des reptiles, du verre pilé, des clous, etc.

Mahmed ben Aïssa, grâce aux légendes qui circulaient autour de son nom, était devenu très populaire, lorsque le Sultan de Méquinez, jaloux de cette popularité voulut le persécuter. L'influence de Ben Aïssa devenant plus grande, malgré les efforts du Sultan pour la réduire, il put revenir à Méquinez. Une pression, exercée sur le Sultan, l'obligea à faire rentrer en grâce le saint homme.

Dans les débuts de ses prédications, Mahmed ben Aïssa, peu confiant dans la valeur des bruyants témoignages d'admiration de ses disciples, voulut un jour éprouver leur fidélité. Il les réunit et leur

raconta que le Prophète lui étant apparu en songe, et, lui ayant ordonné de faire un sacrifice à Dieu, il avait promis d'immoler les plus dévoués de ses compagnons. Sur son invitation, un de ceux-ci pénétra dans la maison du marabout, on entendit un grand cri, puis un flot de sang jaillit sous la porte... Les rangs des disciples restés à l'extérieur devinrent aussitôt plus clairsemés...

Mahmed ben Aïssa, parut les mains ensanglantées, et demanda une seconde victime. Le sang coula encore, la même scène se renouvelant quarante fois, tandis qu'à chaque nouvelle disparition d'un des leurs les fidèles restés au dehors s'enfuyaient épouvantés. Les abords de la maison étaient complètement déserts lorsque le quarantième individu y disparut.

Mahmed ben Aïssa avait réuni quarante moutons dans la cour de sa maison ; chaque khouan qui acceptait de le suivre dans l'intérieur de l'habitation était invité à égorger un de ces animaux en poussant un grand cri, et d'en répandre le sang dans un canal aboutissant à l'extérieur de la maison. Les quarante animaux égorgés servirent à la confection d'un festin auquel furent conviés tous les pauvres de la ville. Quant aux courageux disciples du marabout, ils formèrent le conseil des quarante ; de nos jours, cette institution existe encore, dans l'Ordre des aïssaoua.

Mahmed ben Aïssa mourut en 930 (1523-24) à Méquinez, où se trouve la zaouïa-mère.

Les doctrines des aïssaoua sont analogues à celles des chadelya : expansion vers Dieu, anéantissement en lui de telle façon que les souffrances physiques ne puissent plus être perçues par les sens.

Dans leurs séances publiques, les aïssaoua récitent leur *dikr* sur un ton dont l'intensité va en augmentant. Ces invocations sont répétées sur un rythme rapide que soutient le bruit des tambours et qui va toujours en s'accéléralant jusqu'à ce que l'excitation et l'étourdissement amènent une sorte d'insensibilité physique et d'ivresse cérébrale favorable aux hallucinations, aux extases et au délire religieux (1).

Les Khouans aïssaoua se sont généralement tenus éloignés des mouvements insurrectionnels qui ont marqué la période de conquête de l'Algérie. La facilité avec laquelle ils admettent des spectateurs européens à leurs séances semblerait indiquer qu'ils ne nous sont pas hostiles ; mais leur mysticisme profond les maintient dans une inertie intellectuelle peu favorable à l'introduction de nos idées de progrès.

VII. — KHELOUATYA, RAHMANYA

L'Ordre des khelouatya a donné naissance à

deux branches importantes : celle des rahmanya d'Algérie et celle des hafuaouïa d'Égypte.

Son fondateur, Omar el Khelouati, avait coutume d'observer une retraite de douze jours à de certaines époques. Cette période d'abstinence est connue sous le nom de *Kheloua* (retraite spirituelle). Elle subsiste encore, mais elle est de quarante jours.

Les khelouatya jouissent d'une grande considération dans le monde musulman ; en Turquie et en Égypte, ils sont traités avec déférence par les détenteurs du pouvoir.

On leur a reproché, par contre, dans certains milieux orthodoxes, de rendre leur existence improductive par suite des macérations qu'ils font subir à leur corps.

De l'Ordre des khelouatya est né celui des rahmanya, qui a pris une importance considérable en Algérie. Son fondateur, Si Mahmed ben Abder Rhaman bou Kobrin, né dans la Kabylie du Djurjura de 1126 à 1133 de l'Hégire (1715-28 de J.-C.), fit de sérieuses études à la mosquée El Azhar, du Caire. Il se fit initier à la doctrine des khelouatya par Mohamed ben Salem el Hafuaouï, grand-maître de l'Ordre à cette époque et qui devait plus tard fonder la branche des hafuaouïa d'Égypte.

Si Abder Rhaman bou Kobrin reçut de lui la mission de propager cette doctrine : il regagna la Kabylie, où, dès ses premières prédications, il excita l'enthousiasme des Berbères, qui affluèrent de toutes parts, désireux de recevoir sa bénédiction et d'entendre ses leçons. Bou Kobrin se rendit ensuite au Hamma, près d'Alger, où sa popularité le suivit. Elle y devint même croissante, et le clergé musulman de la capitale, le gouvernement du dey, en prirent ombrage. Ils s'efforcèrent de battre en brèche l'influence du marabout khelouati, qu'ils accusaient de professer des doctrines hérétiques. Cette accusation détermina une telle indignation parmi les montagnards kabyles, que le gouvernement turc, craignant que cette effervescence n'amenât un soulèvement, modifia sa façon d'agir à l'égard de Bou Kobrin. Celui-ci, pensant bien qu'un revirement aussi immédiat cachait une arrière-pensée, regagna en hâte sa tribu, où il se sentait plus en sécurité. Il devait s'y éteindre peu de temps après son retour.

Le surnom de Bou Kobrin (l'homme aux deux tombeaux) lui a été donné à la suite d'une légende : à sa mort, son corps se serait dédoublé ; une partie aurait été inhumée au Hamma, tandis que l'autre repose en terre kabyle. Mahmed ben Abder Rhaman avait de son vivant institué un khalifa (vicaire) dans l'est de la province de Constantine. Ce kalifa, Si Mostfa ben Abder Rhaman ben Bach Tarzi, eut pour successeur Sid Mohammed ben Azouz, originaire de l'oasis d'El Bordj, près Biskra, qui forma la branche Sud des rahmanya.

(1) L. Rinn *Marabouts et Khouans*.

Une scission s'était donc produite au sein de l'Ordre, amenant la division en deux branches.

Lorsque Biskra tomba entre nos mains (1843), Sid Mohammed ben Azouz se retira à Nefta, en Tunisie. Avant son départ, il avait désigné cinq moqaddem :

- 1° Si Ali ben Amor, fondateur de la zaouïa de Tolga ;
- 2° Cheikh el Mokhtar ben Khalifa (Ouled-Djella) ;
- 3° Si Embark ben Kouïder ;
- 4° Si Saddock ben el Hadj, fondateur de la zaouïa de Sidi Masmondi ;
- 5° Si Abdel Hafid de Khanya, Sidi Haji.

Chacun de ces moqaddem resta indépendant ; cependant, Si Ali ben Ahmor fut généralement considéré comme le khalifa des rahmanya sahariens.

Ces divisions ont enlevé à l'Ordre son unité de direction, et l'on a vu, en 1871, la branche du Sud rester sourde à l'appel à la guerre sainte lancé par Cheikh el Haddad, le grand marabout de Seddouck, et qui fut notre plus ardent adversaire après la mort du bach-agma Mokrani.

L'attitude des khouans sahariens n'était sans doute pas dictée par la bienveillance à notre égard, mais bien plutôt par le souci de manifester leur liberté d'action en ne répondant pas aux injonctions du grand-maitre de la branche Nord.

La zaouïa de Sidi-Masmondi, dans l'Aurès, s'est montrée hostile à notre cause en maintes circonstances. Si Saddock ben el Hadj fut l'instigateur de la révolution de 1850. Sa zaouïa, détruite par le général Desvaux, a été reconstituée depuis à Timmermassin, dans le massif de l'Aurès. Le soulèvement des chaouïa, en 1879, a été fomenté par un nommé Mohammedi ben Abder Rhaman, khouan de la zaouïa de Timmermassin.

La zaouïa de Tolga a, au contraire, toujours observé une attitude correcte vis-à-vis de nous. Son chef actuel, Si Ali ben Atsman, a même usé de son influence pour apaiser le mouvement d'El Amri en 1876. Il entretient d'excellents rapports avec l'autorité.

La zaouïa de Cheurfet El Hamel près Bou Saada est d'une grande importance ; elle a dans sa dépendance les deux couvents de Ouled Djellal et Aïn Bou Medjeddel, dont les chefs sont des personnalités de valeur.

Remarquons que les rahmanya se trouvent, dans le Sahara, en contact constant avec les tidjania, et comme ceux-ci leur sont défavorables, il y a pour notre cause un avantage dans cette inimitié.

L'Ordre des rahmanya est une puissance à surveiller ; il compte en Algérie près de 100,000 affiliés, et il y a lieu de considérer l'affinité qui existe

entre ses doctrines et celles des branches chadeyennes et des senoussia de la Tripolitaine.

VIII. — TAIBIA

Cet Ordre, très répandu au Maroc et en Algérie, a été fondé par Mouley Abdallah ben Brahim et a reçu le nom de Mouley Taïeb qui l'a réorganisé. Depuis sa naissance, il a toujours mis son autorité au service du gouvernement chérifien et on pourrait le considérer comme un Ordre officiel. Aussi son influence sur la politique marocaine lui a-t-elle attiré l'inimitié des kadria, derkaoua, tidjania, etc.

L'entente n'a pas toujours été parfaite entre la cour chérifienne et l'Ordre des taïbia. En 1883, des dissentiments éclatèrent entre le sultan Mouley Hassan et le grand-maitre de l'Ordre, alors Mouley Abdes Slam. Celui-ci, redoutant la colère du monarque, fit pressentir notre légation au Maroc, puis sollicita la protection de la France. La qualité de protégé français lui fut accordée et cette mesure a été d'un excellent effet pour le maintien de notre influence au Maroc. Le fils de Si Abdes Slam est resté sous notre protection, et, grâce à sa généalogie (1), son amitié avec une puissance chrétienne ne l'a pas trop compromis.

Taïbia et tidjania sont en rivalité d'influence ; les taïbia considèrent comme leur domaine spirituel, toute la zone qui s'étend du Maroc aux rives du Sénégal.

La Zaouïa principale de l'Ordre est située à Ouezzan.

IX. — TIDJANIA

C'est de la petite ville d'Aïn-Mahdi, situé à 70 kilomètres de Laghouat (Algérie) qu'est sorti l'Ordre des Tidjania.

Son fondateur Si Ahmed ben Mohamed s'imposa, dès qu'il eut atteint l'âge d'homme, par son savoir et ses hautes qualités morales. Pendant plusieurs années, il parcourut le monde musulman, s'arrêtant dans les centres d'activité intellectuelle pour y suivre les enseignements de savants docteurs. Lorsqu'en 1772-73 (1186 H.), il fit le pèlerinage de La Mecque, Sid Ahmed Tidjani était un érudit, aucune des doctrines des différents Ordres religieux ne lui était inconnue ; tour à tour affilié aux ordres des kadria, rahmanya, taybia, il songea à en retirer les éléments de sa doctrine.

C'est à Fez qu'il jeta les bases de l'Ordre qu'il se proposait de fonder. Il eut bientôt réuni un noyau de disciples avec lesquels il rentra en Algérie, le nombre de ses adeptes s'augmentant en chemin. Telle fut la naissance des tidjania. L'Ordre était en peu de temps devenu si important que les beys d'Oran, se montrèrent jaloux d'une puissance

(1) Il descend du Prophète et de la famille la plus populaire du Maroc. Il porte le titre de chérif d'Ouazzan.

élevée aussi rapidement, en face de leur autorité. A plusieurs reprises, ils vinrent mettre le siège devant Aïn Mahdi et s'en retournèrent chaque fois avec un subside que leur remettaient les tidjania pour les éloigner. Bien qu'il fut aisé d'apaiser les Tures, la fréquence de leurs expéditions n'en était pas moins humiliante.

De plus, dans la ville même d'Aïn Mahdi, un parti d'esprits remuants s'était formé en dissidence, et sous le nom de Tidjadjna, suscitaient toutes sortes d'embarras aux véritables tidjania.

Ahmed ben Mohamed Tidjani préféra s'éloigner, et il retourna s'installer à Fez, où le souvenir qu'il avait laissé dans l'esprit de certaines gens était encore vivace. Il fut accueilli avec un égal empressement de la part de la population et du gouvernement. La cour chérifienne tentait alors de ramener le calme, après une longue période de troubles qui avaient appauvri le pays. L'empereur Mouley Sliman, se rappelant que Sid Ahmed Tidjani prescrivait dans sa doctrine l'obéissance aux pouvoirs réguliers, vit de suite l'intérêt qu'il pouvait retirer d'une alliance avec les tidjania. Il témoigna les plus grandes marques de bienveillance à Sid Ahmed, l'installant dans une demeure somptueuse. C'est pendant ce séjour à Fez que Ahmed Tidjani dicta à ses disciples l'histoire de sa vie et ses recommandations. Le tout a été réuni sous forme d'un recueil intitulé : « Les Perles des pensées et l'Arrivée aux désirs au sujet des émanations célestes dont fut l'objet Ahmed Abbas el Tidjani. »

Sid Ahmed Tidjani mourut en 1815 (1230 de l'hégire), laissant deux fils : Sid Mohammed el Kebir, né en 1211/1797-8 et Sid Mohammed Srir, né en 1216-1801. Il avait eu le soin de confier la direction spirituelle de son Ordre, en même temps que l'éducation de ses enfants, à Sid el Hadj Ali ben el Hadj Aïssa moqaddem de la zaouïa qui avait été fondée à Temacin, près de Tougourt.

Jusqu'en 1820, la confrérie vécut dans la prospérité, sous l'habile impulsion de el Hadj Ali ; mais ces mêmes dissidents tidjadjna que nous avons vus susciter des embarras au fondateur de l'Ordre, s'agitèrent de nouveau et implorèrent le secours du bey d'Oran, qui vint assiéger Aïn Mahdi. Il fallut encore acheter l'éloignement des Tures.

Cependant les deux frères Tidjani avaient conçu le projet de tirer vengeance des vexations des beys d'Oran ; aussi, lorsque les Hachem (tribu des environs de Mascara à laquelle appartenait l'émir Ab del Kader) demandèrent l'assistance des deux marabouts, ceux-ci s'empressèrent-ils de se diriger vers Mascara ; ils furent arrêtés par un fort parti de Marocains et durent reculer. Une seconde tentative ne réussit pas mieux et Mohammed el Kebir y trouva la mort.

Si Mohammed Srir prit en mains la direction de l'Ordre et, suivant les sages avis de Si el Hadj Ali,

son moqaddem de Temacin, il se consacra au développement de la doctrine de Si Ahmed Tidjani. Des émissaires envoyés dans toutes les parties du Sahara, au Soudan, et jusqu'au Fouta sénégalais, réussirent à affilier un nombre considérable d'individus.

La puissance des tidjania croissait chaque jour, aussi étaient-ils sollicités de toutes parts, dans les premiers jours de notre conquête, par nos adversaires. Ils refusèrent leur alliance ; l'émir Ab del Kader ben Mahi ed Din qui, à cette époque (1836), commençait à lutter contre nous, chercha à mettre de son côté les puissants marabouts sahariens. Ils répondirent par une fin de non-recevoir, et l'émir en conçut un vif dépit. Il le montra un peu plus tard, lorsqu'une trêve avec nous lui laissa toute liberté d'action, en venant mettre le siège devant Aïn Mahdi (1838). La ville résista neuf mois ; mais l'opiniâtreté de l'assiégeant et surtout son armement eurent raison de la résistance des marabouts qui durent s'enfuir à Laghouat (1839).

Depuis, l'attitude de l'Ordre des tidjania nous fut ouvertement favorable. En 1840, il offrait au maréchal Valée son concours contre Abdel-Kader ; en 1844, le moqaddem de Laghouat, Ahmed ben Salem, conduisit lui-même dans la ville, la colonne du général Marey-Monge. Il fut nommé kalifa de Laghouat, en notre nom. Dans l'Est, les populations renseignées sur la marche du duc d'Aumale qui s'approchait de Biskra, allèrent demander à Temacin ce qu'il convenait de faire. Le marabout Si el Hadj Ali leur conseilla de bien accueillir les Français.

En 1845, mourut Si el Hadj Ali ; la direction de l'Ordre échet à Mohammed Srir Tidjani, dont le concours nous fut acquis jusqu'à sa mort (mars 1853). Il avait confié la grande-maîtrise de la confrérie au fils de Si el Hadj Ali, Si Mohammed el Aïd.

Celui-ci, suivant la voie tracée par ses prédécesseurs entretint les meilleurs rapports avec nous et s'employa à faciliter notre établissement dans l'Oued Rir et le Souf (Sud de la province de Constantine).

Pendant l'insurrection de 1864, aussi bien que pendant celle de 1871, il recommanda à ses khouans d'observer la neutralité.

Dans la province d'Alger, à Aïn Mahdi, le fils de Si Mohammed Srir Tidjani (mort en 1853), ne sut pas maintenir le calme autour de sa zaouïa ; il eut à lutter contre la rivalité d'autres Ordres religieux, et certaines négociations avec les Ouled Sidi Cheikh, dans lesquelles il se trouva mêlé le firent soupçonner de comploter contre notre cause. Arrêté et conduit à Alger, le jeune Tidjani y mena une vie paisible. Après un voyage en France, au cours des événements de 1870, il rentra en grâces (1872) et regagna sa zaouïa.

Pour dissiper les préventions qu'il sentait peser sur lui, il adressa en 1881 à ses khouans du département d'Oran, des instructions leur enjoignant de rester en dehors du mouvement insurrectionnel du Sud oranais.

En 1882, il remettait une lettre adressée aux tidjania du Soudan, et destinée à faciliter la mission de M. le colonel Borgnis-Desbordes dans ce pays.

L'Ordre des tidjania compte deux zaouïas principales : celle d'Aïn Mahdi et celle de Temacin ; il en existe une importante à Fez (Maroc), et une autre, non moins importante, à Chinguitti dans l'Adrar occidental.

Le chérif Mouley Aïnine, ou Malain, qui en est le moqaddem, paraît fort en faveur à la cour chérifienne. La réception solennelle qui lui a été faite, cette année même, en est la preuve. On ne s'explique pourtant guère que le Sultan Abdel-Aziz, inféodé aux taïbia et obligé de compter avec eux, traite avec autant d'égards un marabout tidjani, alors que ce fait pourrait indisposer ses puissants alliés d'Ouàzzan (les taïbia). On sait que les deux Ordres, tidjania et taïbia, sont peu suspects de réciprocité.

X. — SENOUSSIA

La confrérie des Senoussia a été fondée par Sidi Mohammed ben Ali es Senoussi, de la tribu des Medjaher, près de Mostaganem, pendant les dernières années de l'occupation turque en Algérie.

Sidi Mohammed aimait beaucoup l'étude ; aussi était-il déjà versé dans la connaissance des lettres lorsqu'il atteignit l'âge d'homme. Il alla se fixer à Fez, où pendant plusieurs années, il compléta ses études et se fit initier à la philosophie des Chaldéens.

Il se rendit ensuite en Egypte ; déjà sa supériorité s'affirmait et ses cours, ses prédications étaient suivis avec une telle assiduité par de nombreux étudiants que le gouvernement égyptien s'en inquiéta. Senoussi dut s'exiler. A la Mecque, où il se fit affilier à divers Ordres religieux, il s'imposa par ses doctrines absolutistes et son attitude hautaine à l'égard des autorités turques. Pendant le séjour de huit années qu'il fit dans la ville sainte le monastère d'Abou Kobaïs, où il s'était installé, donna asile à une foule de mécontents qu'attirait son renom d'indépendance à l'égard des gouvernants. Un grand nombre de disciples vinrent aussi puiser ses enseignements.

La zaouïa devint un centre d'activité intellectuelle et acquit en peu de temps une notoriété telle que l'attention des détenteurs du pouvoir politique fut attirée. La haute intelligence de Senoussi, son éloquence avaient déjà excité leur jalousie. Le prédicateur ne se sentit bientôt plus en sécurité à la Mecque. Il vint s'installer dans la

Cyrénaïque, sur le Djebel Lakhdar, à El Beïda, où il érigea sa première zaouïa. Peu après, il s'enfonçait dans le Sud et s'installait à Djarboub. C'est de là qu'il envoya dans toutes les parties de l'Afrique du Nord de zélés missionnaires auxquels il confiait le soin de construire des zaouïas et d'attirer à l'Ordre le plus d'adeptes possible.

La doctrine senoussi se répandit avec une étonnante rapidité, durant les trente premières années de son apparition. Déjà les gouvernements musulmans s'étonnaient de la puissance et de l'extension toujours croissante que prenait cette association ; déjà ils éprouvaient les effets de son hostilité sourde. Le Sultan de Constantinople, Abdul Medjid, tenta de détruire ce pouvoir grandissant au milieu de ses États ; la rupture fut éclatante : la confrérie se sentait assez forte, alors, pour excommunier le souverain.

La situation s'est bien modifiée aujourd'hui ; la confrérie est prépondérante à Stamboul, et elle domine le gouvernement turc par une de ses créatures Djaffar Pacha.

Dès les premiers jours de son installation dans le vilayet de Barca (Cyrénaïque), le cheikh Senoussi avait conçu le dessein de catéchiser les pays nègres ; il pressentait que les résultats de ses prédications seraient considérables dans ce champ d'action encore vierge.

Il débuta par le Wadaï. Ses missionnaires furent des esclaves qui en provenaient, qu'il avait achetés aux caravanes les conduisant en Egypte. Instruits à Djarboub et devenus les ardents apôtres de la théorie panislamique du grand-maître, ils retournèrent dans leur pays d'origine et, en peu d'années, le convertirent entièrement.

Le Wadaï est, aujourd'hui, complètement inféodé aux Senoussia, et ce n'est point un des moindres domaines de la confrérie, si l'on considère que ce pays, pénétré depuis près de deux siècles par la civilisation musulmane, est un des États les mieux policés de la Nigritie.

Le même procédé a été employé pour la conversion du Tibesti. Grâce à une zaouïa, fondée à Chimmebous, il est complètement acquis à la doctrine du cheikh Senoussi.

L'Aïr a déjà été entamé par des émissaires détachés des zaouïas qui jalonnent la grande ligne de caravanes du Tchad à Tripoli. Le Kanem, le Bornou subissent aussi sans doute l'influence de ces émissaires qui les parcourent, séjournant avec une inaltérable patience dans chaque centre important, jusqu'à ce que le succès vienne couronner leurs efforts.

Le même Ordre religieux compte un certain nombre d'adeptes dans le pays de Somali, et les pillards Ouled Sliman, si redoutés des caravanes et dont les territoires de parcours s'étendent du Tchad au groupe de Kaouar, sont devenus les

clients des zaouïas qui s'élèvent entre ces deux points. Il est vrai que leur conversion a été d'un heureux effet : le nombre de forfaits commis sur des Musulmans a diminué sensiblement.

Les Touareg Adzjer, chez lesquels Duveyrier vécut en toute sécurité pendant deux années (1860-1862), et dont il rapporta plusieurs traits vraiment chevaleresques, sont devenus de vulgaires assassins. Le meurtre de plusieurs explorateurs : M^{me} Tinné, en 1869, dans l'Ouadi Abderjouch ; Dournaux-Duperré et Joubert, en 1874 ; les Pères Paulmier, Bouchard et Menoret, de la Mission de Melhili, 1879 ; de trois autres Pères Blancs, disparus en 1881 ; ces crimes, perpétrés sur des chrétiens, indiqueraient que les Adzjer (Azgueur) ont reçu un mot d'ordre, et la proximité des zaouïas senoussiennes laisse le champ libre à cette hypothèse.

Actuellement, la Tripolitaine et le vilayet de Barca sont entièrement inféodés à la secte ; les indigènes ont plus souci d'obtempérer à ses ordres qu'à ceux des fonctionnaires turcs. Ceux-ci, d'ailleurs, ont reconnu l'intérêt qui devait résulter pour eux de la protection de la puissante confrérie. Ceux qui n'en font point partie auraient garde de la mécontenter.

La doctrine senoussienne a pour base l'exaltation de l'idée de Dieu, vers qui doivent être dirigées toutes les manifestations du culte.

En ce qui concerne l'existence matérielle, le rigorisme de cette doctrine est extrême : le luxe, sous toutes ses formes, est banni ; point d'ornement d'or et d'argent, point de vêtements de prix. Entre autres prescriptions du rituel, remarquons celles-ci : n'avoir, dans les réunions, aucun instrument de musique ; ne pas danser, ne pas chanter, ne pas fumer (1).

Quant aux rapports avec les juifs et les chrétiens, les gens du Livre (par allusion aux Ecritures, les Musulmans désignent ainsi les représentants des religions chrétienne et mosaïque), ils doivent être rigoureusement évités ; l'interdit doit peser sur ces « infidèles » ; ils ne sont dignes d'aucune pitié et regardés comme les pires ennemis. Le point le plus inquiétant de ces prescriptions est que l'émigration est recommandée aux Musulmans, lorsqu'ils se trouvent sous le joug des chrétiens, comme une action méritoire. Avec la mobilité excessive des grandes tribus nomades, leur amour des grandes courses à travers les espaces désertiques, la théorie de l'émigration pourrait devenir dangereuse et éloigner de nos possessions algériennes une partie de la population. Mais le nomade est profondément attaché à ces immenses territoires de parcours au milieu desquels ses troupeaux se développent ; chaque tribu a sa zone

bien déterminée, par tradition, et c'est là une propriété qu'elle ne s'exposerait pas à abandonner.

Le cheikh Senoussi a conçu le vaste projet de grouper en un même faisceau tous les sectateurs du Coran ; aussi, dans ce but, son Ordre donne-t-il asile à tous les khouans d'autres Ordres sans qu'ils soient obligés de renoncer à leur dikr. Ces khouans subissent en peu de temps l'influence de la doctrine senoussienne, qu'ils contribuent à répandre par le même moyen. D'autres émissaires de la puissante confrérie s'introduisent au sein des congrégations religieuses, et, avec une patience inébranlable, ils s'efforcent d'entraîner à leur suite des affiliés.

Les Senoussi prient les bras croisés sur la poitrine, contrairement aux Malékites, qui tiennent pendant la prière les bras étendus le long du corps. Leur dikr, que l'on a pu se procurer bien qu'il fût tenu secret, consiste en les oraisons suivantes :

« J'ai recours au pardon de Dieu » (100 fois) ; « Il n'y a de divinité qu'Allah » (100 fois) ; « O mon Dieu, répandez vos grâces sur Notre Seigneur Mohammed, sa famille, ses compagnons, et donnez-leur le salut », etc.

Le grand-maître actuel de l'Ordre, Si Mohammed el Madhi, se donne comme le régénérateur de l'Islam, le Mahdi, le Moul es Sâ, — le maître de l'heure, — dont une vieille prophétie musulmane a prédit la venue vers l'an 1300 de l'Hégire. Par une coïncidence qu'il a sans doute fait naître pour les besoins de la cause, Cheikh el Mahdi se trouve remplir les conditions déterminées par la prophétie : il porte une loupe entre les deux épaules et a droit au turban vert en sa qualité de Chérif (descendant du Prophète).

La zaouïa-mère, qui était située à Djarboub, a été transférée à Koufra ; Cheikh el Mahdi ne se sentait plus en sécurité et redoutait l'occupation de la Cyrénaïque par un Etat européen. Rien n'a été négligé, cependant, pour la défense du grand-maître, en prévision d'une telle éventualité. Indépendamment des contingents que fourniraient les tribus nomades inféodées à l'Ordre, il s'entretient dans la zaouïa même une force permanente, et une réserve d'armes modernes a été constituée ; les deux mille affranchis, qui vivent à Koufra autour du grand-maître, seraient à la moindre alerte équipés en vue d'une résistance qui permettrait au Cheikh el Mahdi de fuir vers l'intérieur. Des chameaux de bât et de selle sont constamment prêts à partir au premier signal.

Le budget de l'Ordre est alimenté par les nombreuses offrandes des khouans ; le nombre immense des troupeaux de chameaux et moutons marqués au sceau de la confrérie indique suffisamment que ces offrandes affluent, et telle est l'influence qu'elle exerce sur les esprits ; que les habitants de l'oasis de Farafrah, dans le désert de Lybie, ont aliéné à leur profit leurs propriétés. Et

(1) Duveyrier. *La Confrérie de Si Ali es Senoussi*.

quand on sait les luttes incessantes des oasisiens, leurs efforts pour préserver du vent, du sable, de la sécheresse, les quelques palmiers dont l'irrigation seule constitue une pénible tâche ; quand on sait l'attachement, l'admiration de ces pauvres gens pour les arbres ainsi obtenus au prix des plus dures fatigues, on se demande par quelle puissante influence et par quels moyens magiques ils ont pu être amenés à se dessaisir de ce qui était toute leur fortune.

Les Senoussia ont acquis ainsi d'immenses territoires, que les possesseurs, dans leur exaltation religieuse, consacraient à l'entretien de l'Ordre ; et ces anciens propriétaires consentent à en continuer la mise en valeur comme par le passé...

Autour du grand-maître vit toute une population d'étudiants et de voyageurs. Le frère du Mahdi, Si Mohammed Chérif, est le directeur des études, assidûment suivies par une foule d'élèves. Leur chiffre se grossit encore d'une population flottante de fidèles se rendant à la Mecque par le Sahara et qui s'arrêtent à Djarboub (à Koufra maintenant). Beaucoup s'en retournent sans avoir vu la Mecque et considèrent comme un pèlerinage leur voyage à Djarboub. Gerhard Rohlfs a vu, pendant son exploration dans le désert de Lybie, des Sénégalais venus de Bakel repartir pour le Sénégal après une visite à Djarboub.

Rien n'a été négligé, d'ailleurs, pour que les voyageurs emportassent le souvenir de la munificence de la zaouïa ; ils y sont nourris pendant la durée de leur séjour et reçoivent souvent des subsides pour continuer leur voyage.

Tous les ans, lors des fêtes qui marquent la fin du Ramadan, Cheikh el Mahdi convoque le grand conseil de l'Ordre. Les moqaddem les plus réputés par leur savoir en font partie. On y examine la situation générale, les conversions obtenues ; les points sur lesquels devront porter les efforts des missionnaires sont déterminés.

Djarboub et Koufra entretiennent une correspondance active avec tous les points de l'Afrique du Nord, et ce service des communications est si bien organisé et si rapide que les moindres événements sont portés à la connaissance du Mahdi dès qu'ils ont commencé à se dessiner.

Nous avons souvent senti la main de la confrérie des Senoussia dans divers mouvements qui ont marqué la période de conquête de l'Algérie ; mais il a été toujours malaisé d'établir la part exacte de responsabilité qui lui incombait dans ces circonstances. La plus récente insurrection, celle du Sud oranais 1882, a éclaté à l'instigation de Mohammed ben el Arbi ben Bou Hafs des Ouled Sidi Tadj (Ouled Sidi Cheikh dissidents), connu sous le nom de Bou Amama. Cet agitateur, réfugié au Touât, avait, en 1874, fondé, à Maghar Tahtani (Sud oranais), une zaouïa de l'Ordre des Senoussia.

Si l'on considère que des liens de parenté unissent les Ouled Sidi Cheikh et les Kounta de Tombouctou, et, en raison de l'hostilité que professe à notre égard un personnage important de cette tribu, Si el Abiddin, il est permis de croire que des relations existent entre Bou Amena et lui. Les Hoggars, ses compagnons d'incursion, sont pour la plupart sous la dépendance spirituelle de la zaouïa d'In Salah, dont le moqaddem était Abdel Kader Ould Bajouda, chef de la tribu des Ouled Bahammou.

Nous éprouvons sans cesse les effets de la haine que nous a vouée cette confrérie ; il est de notre intérêt d'en traiter les affiliés en ennemis, mais sans manifester ouvertement nos sentiments à leur égard. En Algérie, nous empêchons leurs émissaires de surexciter par leurs prédications le sentiment religieux. Au Soudan, où l'Ordre ne compte qu'une dizaine d'affiliés, à Tombouctou, il serait bon, sinon de prendre une mesure aussi radicale, au moins d'exercer une surveillance des plus actives sur ces khouans et de se montrer rigoureux vis-à-vis d'eux aux moindres symptômes d'agitation.

Pour terminer, nous rappellerons qu'il s'est élevé, à côté de la puissance des Senoussia, une autre puissance religieuse n n moins importante ; le Mahdi soudanais (1), affilié à l'Ordre des kadria, le vainqueur des Anglais dans le Soudan égyptien, ne consentit jamais à abdiquer devant le Mahdi-senoussi ; son successeur semble aussi désireux de conserver son indépendance, et peut-être résultera-t-il du heurt de ces deux personnalités religieuses une division profonde, prélude d'une crise semblable à celles où faillit sombrer l'Islam dès sa naissance.

DEUXIÈME PARTIE

Notes sur le mouvement de propagande musulmane et l'influence des Ordres religieux au Soudan.

I. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

L'islamisme au Soudan n'a pas cette vitalité, cette force d'expansion et surtout ce fanatisme qui le rendent redoutable dans l'Afrique méditerranéenne ; le nombre de Musulmans pratiquants est une minorité, bien que celui des sectateurs du Coran soit considérable.

Ici, point de ces khouans mystiques que l'exaltation du sentiment religieux peut conduire, sous l'impulsion d'un ambitieux, aux pires excès. Au contraire, les vrais croyants font généralement preuve d'un large esprit de tolérance ; à Ségou,

(1) Mort en 1885.

par exemple, le *cadi*, indigène très lettré, se montre très favorable au développement de notre influence et à la diffusion de notre langue.

Il a confié son jeune fils à la Mission des Pères Blancs, à Bamako; la famille des Touré, qui jouit d'une certaine autorité morale dans le pays, entretient les meilleures relations avec nous. En divers autres points de la colonie, les écoles que nous avons créées sont fréquentées par les élèves du *taleb* qui, parfois, les conduit lui-même à l'instituteur français après la leçon du Coran.

Il existe une catégorie d'individus, sans grande valeur intellectuelle, mais qui, en raison de l'ignorance des populations au milieu desquelles ils vivent, acquièrent un renom de savoir et sont revêtus du titre de *marabouts*. Leur influence est toute locale; ils la mettent à profit en exploitant la naïveté, l'esprit de superstition des habitants, par la vente d'amulettes.

Dans les centres importants, Kayes, Nioro, Ségou, Tombouctou, la proportion d'indigènes lettrés étant assez grande, ces *marabouts* n'ont aucune influence; mais ceux qui ont acquis une réputation non usurpée, par leur savoir et par l'austérité de leurs mœurs, jouissent d'un prestige qui va croissant avec leur degré d'instruction et de sainteté. Aussi, quelques personnalités ambitieuses et remuantes, El Hadj Omar, Mahmoudou Lamine, ont-elles pu aisément lier à leur fortune de nombreux partisans.

Actuellement, le personnage religieux le plus connu est le cheikh Saadibou, moqaddem de l'Ordre des tidjania; il serait également le moqaddem de l'Ordre des kadria.

Les khouans de ces deux Ordres sont très nombreux au Soudan; aucune autre association n'y a de représentants parmi les populations noires.

Dans la région Nord, où la religion mahométane est plus fidèlement pratiquée, les confréries des *derkaoua*, *chadelya*, *senoussia* ont réussi à s'infiltrer, indépendamment des kadria et tidjania qui comptent un plus grand nombre d'affiliés.

Dans la région Sud, les indigènes musulmans ne paraissent pas subir l'influence d'un Ordre religieux quelconque. Peut-être trouvera-t-on quelques khouans kadria dans les contrées voisines du Fouta-Djallon. Dans ce dernier pays, la religion du Prophète est pratiquée avec ferveur; l'Ordre des tidjania y compte un certain nombre d'adeptes; sur tous les autres points de la région, les mahométans sont, en général, peu au courant des pré-occupations du culte; beaucoup ignorent la prohibition des boissons fermentées ou feignent de l'ignorer. Aussi, l'islamisme ne prospère-t-il guère depuis notre occupation. Il est même en décroissance, si l'on considère que les malheureuses populations converties violemment par les bandes de Samory, se sont empressées de reprendre leurs

coutumes fétichistes dès que notre intervention a mis fin à leurs inquiétudes.

Dernièrement, une lettre destinée à ranimer le zèle religieux était saisie dans les environs de Beyla; le texte, recopié par une main inhabile, provenait probablement d'un des ouvrages arabes que les rares pèlerins rapportent de l'Orient; peut-être aussi avait-il été transcrit de mémoire par un indigène ayant visité les lieux saints.

Ce document est analogue à ceux saisis à diverses reprises dans quelques tribus algériennes; c'est le récit d'un songe, dans lequel « le cheikh Ahmed, gardien du parterre illustre (tombeau du Prophète sans doute), voit apparaître Mahomet. » Le Prophète invite l'auteur du récit à « arrêter, sur la pente de l'impiété, tous les individus soumis à sa loi; il devra les exhorter à la prière, au jeûne, à l'aumône, etc. »

L'effet que ce document a produit sur l'esprit des indigènes de la région est bien médiocre, et aucun fait n'est venu prouver qu'un redoublement de ferveur ait été la conséquence de sa publication.

Les tribus maures sont affiliées aux kadria et aux tidjania; celles dont les territoires de parcours sont situés au delà de notre zone d'influence et qui, dans leurs migrations périodiques, s'étendent jusqu'au Tafilalet ou au Touât, comptent un assez grand nombre de khouans *derkaoua*.

Les tribus d'origine arabe ou berbère qui habitent le bord des cercles de Tombouctou et de Goundam ont longtemps vécu sous la dépendance spirituelle des kounta et de la secte des bakkaya; une influence rivale, celle de la tribu des Kel-Attassar, a réussi à enlever aux kounta quelques partisans.

Ces nomades sahariens, pour la généralité, ne pratiquent, de leur religion, que les cinq prières quotidiennes. Les autres obligations qu'impose l'Islam, le pèlerinage, l'aumône, etc., s'accomplissent malaisément, la dernière surtout, qui suppose un superflu inconnu aux Maures. Pour leurs ablutions, ils profitent largement de la tolérance du verset ix, sourate V : Si vous ne trouvez pas d'eau, frottez-vous le visage et les mains avec du sable fin et pur. » Et jamais, même sur les rives du Sénégal, ils ne se purifieraient avec de l'eau...

Cependant, on trouve de fervents Musulmans dans les tribus dites de *marabouts*. L'instruction religieuse y est généralement assez développée. Elle est donnée par des *marabouts* réputés par l'étendue de leurs connaissances; le cheikh Tourad Ould Addarani, parent du cheikh Saadibou, qui campe dans le Hodh, au nord de Nioro; le cheikh Baba Aïnin, qui exerce une autorité morale sur les tribus maures des environs de Ouata; le cheikh Ma el Aïnin, de Chinguitté, dont

l'influence s'étend jusqu'au Sud marocain. Ces deux derniers sont les frères du cheikh Saadibou et appartiennent à la famille des Ouled-Fadel. Ils dépendraient tous de la zaouïa tidjania de Fez.

L'Ordre des tidjania a pris une extension considérable depuis El Hadj Omar qui l'introduisit au Soudan. Le fils de ce dernier, Ahmadou, était moqaddem, mais depuis sa fuite devant nos armes, aucun autre noir n'a été investi de ce titre. Ahmadou, réfugié dans les environs de Say, aurait, dit-on, conservé des relations avec les Musulmans du Nord ; ils entretiendraient une correspondance suivie avec El Hadj Abdelkader Ould Badjouda (ou plutôt son fils), des Ould Bahammou. Des relations existent également entre les kounta de Tombouctou et les membres de cette famille fixés au Touât ; l'un d'eux, El Abbidin, fils de Sidi Mohammed et neveu de Sidi Ahmed El Bekkay, le protecteur de Barth, serait, dit-on, affilié à la zaouïa senoussienne du Touât ; il nous est tout à fait hostile, et depuis 1893, il cherche à entraîner les Hoggars contre nous ; ses intrigues ont eu un commencement de succès en 1896 ; il réussit à organiser un rezzou important avec lequel il marcha sur Tombouctou ; mais il dut fuir devant nos troupes et regagner le massif du Ahaggor.

En résumé, deux des Ordres religieux de l'Afrique méditerranéenne exercent leur action au Soudan : tidjania et kadria ; il n'existe aucune zaouïa semblable à celles d'Algérie sur le territoire directement administré par nous. A Tombouctou, les autres Ordres qui comptent des représentants : derqaoua, chadelya, senoussia, ne semblent pas devoir prendre une grande extension, leurs adeptes sont, d'ailleurs, surveillés étroitement par l'autorité locale.

II. — RÉPARTITION DES MUSULMANS ET INFLUENCE DES ORDRES RELIGIEUX DE L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE.

1^o Région Ouest et Sud. — La région musulmane domine dans le rayon de Kayes. Les fidèles adeptes sont les Wolof du Sénégal, les Sarakolé, les Toucouleur.

Sur une population totale de 69,300 habitants, les Musulmans sont répartis ainsi qu'il suit :

Maures, 2,000 ; Sarakolé, 17,700 ; Kassonké et Toucouleur, 10,000 ; Diakanké, 1,500.

Les Kassonké, dont la conversion a commencé sous El Hadj Omar, observent les pratiques extérieures du culte, mais se montrent peu fanatiques. Les Malinké ont résisté jusqu'ici aux tentatives de prosélytisme ; si quelques-uns font profession d'islamisme, c'est plutôt par esprit d'imitation que par conviction, et pour jouir de la considération qui s'attache à la qualité de Musulman.

Dans la plupart des villages, des indigènes, en

général médiocrement versés dans la connaissance de la langue arabe, ouvrent des cours d'enseignement du Coran. Ces tolbas, bien que traités avec une certaine déférence, n'exercent aucune influence sérieuse sur la population. C'est surtout dans les centres importants : Médine, Kayes, Bakel, que les Musulmans se montrent militants. Parmi ceux-ci, quelques lettrés, bien pénétrés des principes du culte, s'efforcent de ranimer le zèle de leurs coreligionnaires ; en relation avec des Ordres religieux, dont ils propagent les doctrines et jouissant, par cela même, d'un renom de piété, ils réunissent autour d'eux des adeptes khouans.

Deux confréries étendent ici leur action ; kadria et tidjania. Un certain nombre d'indigènes islamisés y sont affiliés. Les tidjania sont en majorité chez les Toucouleur et les Wolof, tandis que les Sarakolé et les Maures appartiennent à l'Ordre des kadria.

Le nombre des khouans n'a pu être déterminé. Un recensement de cette nature présente de réelles difficultés, les Musulmans se dérochant généralement à toute investigation.

Les tidjania et les kadria du cercle sont sous la dépendance spirituelle de personnages religieux d'une certaine notoriété qui ont leur résidence dans les tribus Maures : le chérif de Chinguitté (oasis de l'Adrar mauritanien) dirige une zaouïa de l'Ordre des tidjania. Plus près du fleuve, chez les Maures Braknas, le cheikh Saadibou a acquis une réputation de sainteté ; il est moqaddem des deux congrégations de Si Ahmed el Tidjani et de Adel Kader el Djilani.

Le cheikh Sidia est moqaddem des kadria ; il réside sur la rive droite du Sénégal en face de Podor.

Les représentants locaux de ces marabouts influents ont reçu le chapelet et l'autorisation de délivrer l'ouird. A Kayes, un négociant peuhl, très instruit, le vieil Oualibo, jouit de ces prérogatives qui le consacrent en quelque sorte moqaddem.

Le cercle de Satadoukou, malgré sa proximité de Fouta-Djallon et du Dinguiré, centres religieux très importants, ne renferme que 5,000 Musulmans environ sur une population totale de 50,000 habitants. C'est dans la partie qui relève administrativement du Sénégal, le Dentilia, que les Mahométans sont le plus répandus.

Les indigènes de cette province sont des Diakankés (d'origine peuhl) et appartiennent à l'Ordre des kadria. Mais leur foi religieuse est tempérée et leur ignorance des dogmes essentiels de la religion musulmane les rend peu aptes à faciliter son expansion.

Les territoires du cercle rattachés à la colonie du Soudan français ne subissent guère la loi du Prophète. On y trouverait à peine 500 personnes

soumises aux préceptes du Coran pour un ensemble de 28,000 individus.

Bafoulabé (1). — L'islam compte peu d'adeptes dans le cercle de Bafoulabé; la population, en majeure partie de race malinké, est fétichiste.

Les provinces de Dialafara, de Sorina et de Tringa, peuplées presque entièrement de Sarakolé, font profession de l'islamisme, ou du moins on observe les pratiques extérieures.

Le tableau ci-dessous donne la répartition des Musulmans par provinces et par villages :

PROVINCES	VILLAGES	POPULATION		Observations
		totale approximative	musulmane	
Sorma.....	Diéoudiéou..	317	167	
Tringa.....	Diakone.....	682	255	
—.....	Dialako.....	916	412	
Tomara.....	Diba.....	129	62	
—.....	Bougoutité..	191	256	
—.....	Kirigou.....	118	42	
Bambougou..	Diaka.....	174	105	
—.....	Faraba.....	117	50	
—.....	Sabouéré....	15	5	
Diebedougou	Omedouma..	96	40	
—.....	Kobokoto....	18	5	
—.....	Bafoulabé...	»	7	Indigènes.
Dialafara....	4 villages....	»	6	Pratiquants.
		1.420		

Le Dialafara a toujours été un pays musulman, habité tour à tour par des Diawaras, des Toucouleur, et revenu aux mains des Diawaras. El Hadj Omar avait fait construire à Dialla une mosquée, qui existe encore.

Kita. — Les sectateurs du Coran sont très clairsemés dans la région de Kita; la population, de race malinké, a toujours donné l'exemple d'un profond attachement à ses coutumes.

Deux marabouts locaux, ou plutôt des *tolbas*, enseignent les principes sacrés, à Boulouli (Fouladougou saboula) et à Moribougou. Le nombre de leurs élèves est très restreint, une quinzaine au total. Le cercle possède si peu d'indigènes lettrés que l'on ne peut correspondre par écrit avec aucun chef.

Deux centres religieux, Toubâ et Bamako, existent dans le cercle de Bamako.

Le premier est constitué par les habitants, de race marka, et ceux du canton de Nyamina. Un des centres de ce canton, Banamba, est, par son importance commerciale, en relations suivies avec les Maures du Sahel.

Les Ordres religieux kadria et tidjania comptent des adeptes parmi les Musulmans du cercle de Bamako. Il est donc probable que des émissaires

(1) Voir à la fin de cette notice l'addition relative aux sectes kadria et tidjania et leurs khouans du cercle de Bafoulabé.

des zaouïa maures viennent, à certaines époques, recueillir les offrandes des fidèles.

La zaouïa de Djenné exercerait son action sur le groupe de Markadougou.

Quelques indigènes provenant des anciens Etats de Samory, et installés entre le Manding et le canton de Bamako, professent l'islamisme. A Bamako même, la famille des Touré jouit d'une certaine considération; le plus influent de ses membres est Brahima Touré, cadi de la ville. Il a fait ses études à Djenné et est affilié à la confrérie des tidjania.

L'instruction est donnée, à Bamako, dans cinq écoles que fréquentent environ 80 élèves.

Nyamina possède 15 cours avec un total de 500 élèves.

Touba, 12, avec 450 élèves.

Banamba, 10, avec 20 à 30 élèves.

Kérouané, 9, avec 20 à 30 élèves.

Dans le Manding, la répartition des Musulmans peut être établie approximativement comme il suit :

Samaina, 1 école, 20 élèves, 100 Musulmans.

Kagamba, 1 école, 30 élèves, 120 Musulmans.

La majeure partie des habitants du cercle de Bamako sont de race bambara. De même que les Malinké, ils se sont montrés réfractaires à toute infiltration de la religion mahométane parmi eux. Du Niger au Bagoé et de Ségou à Sambatiguila, la population est bambara et est encore plongée dans le paganisme. Les Musulmans sont donc rares dans cette région. Bolé en compte quelques-uns, dioula d'origine et adonnés au négoce; le village de Gakhalou, à 40 kilomètres Sud de Bougouni, peuplé d'environ 100 individus, est entièrement musulman. Sambatiguila est également un centre religieux; le nombre des sectateurs du Coran y serait assez élevé.

Dans le pays de Sikasso, sauf quelques individus, tous les indigènes sont fétichistes. Chez ceux du pays de Kong, par contre, l'islam est en grande faveur.

L'attachement des Bambaras et Malinké à leurs coutumes constitue un obstacle à l'expansion de la religion de Mahomet parmi eux. Leurs mœurs s'accommoderaient mal du rigorisme des prescriptions coraniques,

Samory avait entrepris la conversion de ces populations; des écoles, fondées à Bougouni, Ténélou, Ourou, etc., reçurent de nombreux élèves, sous la pression que les agents du conquérant noir exerçaient sur les habitants. Mais, dès que la période de revers se dessina et que l'almamy dut fuir devant nos armes, les jeunes Bambaras, à l'instigation de leurs parents, cessèrent de fréquenter les cours et les écoles se fermèrent.

Elles ont toutefois subsisté à Bolé, à Gakhalou et à Sambatiguila (où l'on en compte une trentaine).

taine), chacune avec une moyenne de 20 élèves. Les tollas, qui y enseignent le Coran, sont de race mandé-dioula. Leur aptitude professionnelle est très restreinte, et, bien que l'attitude des Bambaras à leur égard soit empreinte de déférence, leur influence est à peu près nulle.

Dans le cercle de Siguiri, neuf dixièmes de la population sont fétichistes.

Répartis dans la vallée du Tankisso, le Diouma, les villages de Kémékrou et Balankoumana, et dans le Bouré principalement, où s'élèvent des villages qu'ils peuplent entièrement, les Musulmans sont pour la plupart des étrangers au pays.

Parmi les Mahométans du cercle de Siguiri, deux familles ont acquis une certaine prééminence due à leur piété : les Seylla et les Kaba. Un Seylla fut un des plus fervents disciples d'El Hadj Omar. Son petit fils, qui réside à Toguy, a hérité de sa réputation de sainteté. Sous sa direction, une école, contenant de 60 à 80 élèves, fonctionne.

Les représentants de la famille des Kaba sont installés à Didi, et leurs élèves sont au nombre de 60.

Il ne semble pas que l'influence des sectes religieuses se soient infiltrées jusqu'ici, et l'islamisme, localisé dans une dizaine de villages, ne paraît pas devoir progresser.

PROVINCES	Villages dont la majorité de la population est musulmane.	Villages où les musulmans sont peu nombreux	Chiffre de la population musulmane	Ecoles	Elèves
Kérouané....		Didi.....	370	1	14
		Ouarou.....	130	2	9
Bouré.....	Alahina.....		36	1	1
			135	1	8
		Boukariat.....	15	»	»
		Makouo.....	9	»	»
		Kentinián.....	52	»	»
		Kamakan.....	46	1	3
		Selignia.....	30	»	»
		Balalo.....	6	»	»
Siéké.....	Médina.....		104	1	1
	Kakatoumbo.....		241	»	»
Togin.....		Mansala.....	62	1	10
		Biramféra.....	76	»	»
		Sindougou.....	79	»	»
		Dalauban.....	36	»	»
Diouma.....		Nafadié.....	15	»	»
		441	2	16	
		Kenieba - Con - la-Togui.....	77	1	2
		Dioumabana ..	24	»	»
		Karakoro.....	15	»	»
		Niantaucoro...	10	»	»
		Niantaucoura ..	38	1	5
		Tambabougou..	12	»	»
		Ouarou.....	17	»	»
		Kabadougou ..	7	»	»
Nouga.....		Banfara.....	2	»	»
		Sifatoumbo ..	15	»	»
		Siguiri.....	144	1	7
		Danka.....	10	»	»
Kouloukalan.		Tigniberri ..	23	1	1
		Fajamal.....	7	»	»
		Banko.....	4	»	»
Manding.....		Guenkorokouta.....	9	»	»
	Dougoura.....		225	1	15
	Kobani.....		99	1	12
	Kiniékrou ..		42	1	2
	Balankouma- koua.....		200	1	7
			2.863	18	113

La population du cercle de Kouroussa est, en général, réfractaire au mahométisme. Sous la pression des bandes de Samory, les habitants avaient dû embrasser cette religion. Depuis que notre intervention les a mis à l'abri des violences du conquérant soudanais, ils ont repris leurs coutumes fétichistes.

La province de Oulada s'est islamisée en raison de sa situation à proximité du Fouta-Djallon; les écoles y sont nombreuses et très fréquentées.

Beyla. — Dans le cercle de Beyla, si chaque village un peu important compte quelques Musulmans, la moitié des indigènes paraissent fétichistes.

Dans le Sud et le Sud-Ouest, le Toukoro, le Bouzié, le Bérézézé, le Karagua ne semblent point subir l'influence des quelques mahométans établis parmi eux; on trouve dans cette région des temples de serpents et, au sud de Boota et de Nsapa, il existerait des populations anthropophages.

La religion de Mahomet a été introduite dans ce pays, il y a cinq ou six siècles, par des Malinkés venus de Siguiri. Leurs tentatives de conversion restèrent sans effet; les Tomas se montraient peu enclins à adopter des pratiques si opposées à leur fétichisme. Ces peuples poussent à un tel degré l'attachement à leurs coutumes, qu'un contact de plusieurs siècles avec les descendants de ces Musulmans que nous avons vu échouer dans leurs essais de conversion, n'a pas modifié leurs croyances. Par un effet opposé, une partie des mahométans de la région, ont à la longue et ne trouvant aucun aliment à leur zèle, abandonné leur culte pour se plonger dans le paganisme. Ceux qui ont persisté dans leur foi ne sont aucunement animés d'un esprit de propagande; bien que pratiquant et professant le Coran dans quelques écoles, leur instruction religieuse est fort peu avancée.

De cette ignorance on peut inférer que les centres militants de l'islamisme n'entretiennent ici aucune relation; cependant un fait donnerait à penser que l'Ordre des kadria a étendu ses racines jusque dans la région; les fidèles récitent après la fetiha (sourate d'introduction) du Coran le dikr des kadria. Quoi qu'il en soit, l'influence de cette confrérie ne peut être inquiétante, dans un pays si fermé à toute immixtion d'un élément religieux susceptible de modifier son état social.

Les écoles sont au nombre de vingt-cinq : quinze à Beyla, une à Diakolidougou, cinq à Moussardu, quatre à Niala, avec chacune environ douze élèves.

Celle du grand Marabout de Beyla en compte une centaine.

Kankan. — Ainsi que le tableau ci-dessous l'in-

dique, les Musulmans sont assez répandus dans les cantons du Baté et du Konafadié :

CANTONS OU PROVINCES	VILLAGES	Effectif approximatif de la population musulmane.	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves
Baté	Kankan	2.198	12	125
	Médina	144	2	13
	Karfamouria ..	534	3	28
	Diangara	300	2	18
	Bangalou	368	2	17
	Sommankaye ..	336	1	12
	Nafadié	738	4	42
	Bakonkokouta ..	252	2	32
	Soïla	82	1	8
	Kofoulani	135	2	32
Konofadié.....	Tasiliman	47	1	8
	Bakoukokoko ..	10	»	»
Fimamara, Moussadougou.	Konafadié.	782	10	60
	Tinkokoura.	278	3	14
Niandan.....	»	450	»	»
Kourai-Mgouala.....	»	250	»	»
Ouroubi.....	Gueleba	335	»	»
	»	400	»	»
		7.639	45	409

La population totale du cercle est de 25,000 habitants.

Farannah. — Bien que ce cercle soit, depuis un an rattaché administrativement au gouvernement de la Guinée française, nous croyons devoir étudier son développement religieux, afin d'établir la limite méridionale de l'influence musulmane au Soudan.

Les deux provinces du Nord Firia et Soulima, ont reçu du Fouta-Djallon qu'elles avoisinent la tradition musulmane; la plupart des villages importants y ont leur mosquée et un taleb.

Bien qu'à proximité d'un centre d'activité religieux, l'exercice du culte est ici dénué de fanatisme. Les principes et les dogmes essentiels de la religion sont ignorés et les fidèles se bornent aux pratiques extérieures que le Coran a déterminées. La tiédeur et l'absence de fanatisme enlèvent ici à l'Islam toute force d'expansion.

Dans les provinces de Sankharou, Oularé, Mafindé, Kouranko, le mahométisme avait pénétré avec les bandes armées des Sofas de Samory. Mais notre intervention ayant arrêté l'action de ceux-ci, les habitants ont bien vite abandonné une religion qu'ils subissaient avec contrainte.

Quelques écoles fonctionnent régulièrement dans le Firia; la principale est à Dando, chef-lieu de cette province. Le nombre des élèves n'y dépasse guère une douzaine.

A Sormoréa, à Bentou, à Arfaelo quelques tolbas professent le Coran à un minuscule noyau d'étudiants, quatre à cinq par école.

Il était autrefois de tradition d'envoyer à Timbo, à Labé, à Ségou même, les enfants auxquels leurs parents voulaient donner une instruction complète;

cet usage n'est plus observé et l'on ne pourrait citer actuellement un seul indigène lettré ayant puisé ses connaissances dans l'un des centres précités.

Kissidougou. — La population du Kissi a toujours résisté aux prédications des disciples d'El Hadj Omar. Les quelques rares individus que l'Islam ait séduits sont fixés dans les villages de Bangadou et Kebalé au sud de Bouillé.

Samory, durant la période de la conquête dont notre arrivée dans le pays a suspendu le cours, tenta également d'arracher les gens du Kissi à leur idolâtrie. Il se heurta à une opposition énergique qu'il ne put briser; et, redoutant un soulèvement, au moment où des embarras surgissaient sur d'autres points, il dut renoncer à ses projets de ce côté.

Dans le Kouranko Nord-Ouest et Est, les Musulmans sont clairsemés. Ils ont ouvert des écoles où leurs enfants reçoivent une instruction des plus élémentaires :

Une à Mara (Kissi), avec sept élèves; une à Alabadaria (Kouranko Nord-Ouest), vingt élèves; une à Ouassamadou Sankardo (Kouranko Nord-Ouest), quatre élèves; une à Taneforea (Kouranko Nord-Ouest), cinq élèves; une à Diemendou Sankardo (Kouranko Nord-Ouest), dix élèves.

De ce qui précède, il ressort que les Musulmans, assez militants dans les grands centres de la région Ouest, pour nécessiter une surveillance discrète, mais constante, sont sans influence dans la région Sud et n'entretiennent aucune relation avec les zaouïas des contrées méditerranéennes. Il n'existe de Sigouri aux frontières de la Guinée aucune zaouïa, et aucun indigène mahométan n'y porte le titre de moqaddem.

2° Régions Nord-Est, Est, Nord, du Sahel et Macina. — Les Peuhls du Ségou, comme ceux du Macina, sont caractérisés, en matière religieuse, par un exclusivisme, un fanatisme extrêmes.

Malékites, au point de vue juridique, ils appartiennent presque tous à la secte des tidjania; un très petit nombre sont kadria.

Ils ne paraissent pas entretenir de relations, directement du moins, avec les notabilités religieuses du Sahel. Ils professent une vénération profonde à l'égard de El Hadj Bougouni, notre vieil ennemi, qui a acquis, dans la région, une réputation de sainteté bien établie. L'influence de ce

(1) Sur un nombre total de 330 villages, 11 sont sous la dépendance plus ou moins réelle des Musulmans; 4,000 habitants sur 45,000 observent les pratiques extérieures du culte; 1,500 seulement, font montre de ferveur.

Les sectes des kadria et des tidjania font sentir leur action dans le cercle. Les affiliés à la première, en majorité, il y a cinquante ans, sont inféodés actuellement à l'Ordre des tidjania, imposé par El Hadj Amar. Un seul des 11 villages précités, Diaka (Bambougou), est resté attaché au dikr des kadria. Les kadiris sont environ 500, les tidjani de 200 à 2,500.

personnage a subi une rude atteinte depuis le jour où nous avons résolu de briser son opposition. Réduit à s'enfuir avec quelques fidèles partisans, El Hadj Bougouni erre maintenant chez les Maures.

Les Musulmans du cercle de Ségou sont affiliés à l'Ordre des tidjanias et à l'Ordre des kadrias. Les tidjanias sont en plus grand nombre.

Depuis la destruction de l'empire d'Ahmadou, ils semblent avoir abandonné cette tolérance, ce fanatisme que l'héritier d'El Hadj Omar avait soin d'entretenir dans leur esprit. Les marabouts de Ségou, le cadî, les personnages influents envoient leurs enfants à l'école de la mission des Pères Blancs, qu'ils tiennent en haute estime.

Les sectes des chadelya, senoussia, nasaria sont connues à Ségou, mais elles n'y comptent aucun représentant.

Il n'existe point de zaouïa dans le cercle; les khouans se réunissent à la mosquée de Ségou, dont l'imam cheikh, Abdoul Kadri Diedani (de son vrai nom cheikh Diré), est moqaddem de l'Ordre des tidjanias.

Un second moqaddem habite le cercle: c'est l'imam de Boudi, Alma Mahmoud Sampara.

Tous deux sont aimés et respectés; mais aucun fait n'a permis d'établir qu'ils emploient leur influence contre notre autorité.

Autrefois, les envoyés d'Ahmadou avaient de fréquentes rencontres à Dijé, près de Benamba (cercle de Bamako), avec les Maures venus de Oualata. Ces réunions avaient cessé depuis notre arrivée dans les Etats de Ségou, et il n'existerait aujourd'hui aucune relation entre les Musulmans du cercle et les tribus maures.

La population du cercle de Ségou est, en général, fétichiste. L'Islam y a été introduit par El Hadj Omar; encore s'est-il localisé dans les parties du pays visitées par le conquérant.

Les Toucouleurs et les Peuhls restés dans le pays après la prise de Ségou sont tous musulmans, ainsi que les Markas, les Sononos du Niger et du Bani. Quelques Bambaras sont restés, après le départ de leurs oppresseurs, attachés à la religion qui leur avait été imposée et envoient leurs enfants aux écoles; mais la plupart, après la fuite d'Ahmadou, sont retournés à leurs anciennes coutumes et, chaque jour, le nombre des Bambaras professant l'islamisme diminue.

Les grands centres du mahométisme sont Ségou, Baroéli, Markadougouba, Toko, Bothé.

A Ségou, on compte 5 grandes écoles, à Baroéli 2 et à Markadougouba, Toko et Bothé, 1. Chacune de ces écoles est fréquentée par une moyenne de 25 à 50 élèves, indépendamment de ceux confiés à des tobas, dans nombre de villages.

Tous les instituteurs indigènes du cercle sont nés dans le pays; ils ont une valeur intellectuelle

bien supérieure à celle des autres habitants et sont très convaincus.

Djenné. — La ville de Djenné est un des grands centres de l'Islam au Soudan. Peuplée de Songhais musulmans et d'Armas, descendants des Marocains qui firent la conquête de Tombouctou et du Djennéri en 998 de l'hégire; de Markas, de Peuhls, dont l'immigration augmente, elle doit à ces divers éléments son activité religieuse.

Les 60,000 habitants du cercle sont répartis ainsi qu'il suit:

6,000 Songhais ou Armas musulmans, 20,000 Markas musulmans, 8,000 Foulbés musulmans, 3,000 Bozos musulmans, 6,000 Bambaras musulmans, 14,000 Bambaras fétichistes, 3,000 Bobos fétichistes.

On y voit encore les vestiges d'une grande mosquée, dont les Peuhls, conduits par Ba Lobo, ordonnèrent la démolition.

Avec un rigorisme que l'on ne retrouverait que chez les Ibadites, ils réprouvaient l'édification de monuments grandioses et bannissaient le luxe: « Les fidèles disait Ba Lobo, ne sauraient trop rechercher la simplicité pour prier avec ferveur et recueillement. »

Farouches propagandistes, ils obligèrent, les armes à la main, la population Bambara du Derary et du Femay à professer la religion musulmane. Les Bambaras restés fétichistes sont ceux que les conquérants peuhls n'ont pu dominer. Ils ont conservé leur indépendance au prix des plus sanglantes luttes.

C'est de 1815 à 1820 que les Peuhls de Ahmed Ba Lobo (Cheikhou Ahmadou) vinrent se heurter aux populations païennes de la rive droite du Niger et les contraignirent à embrasser la religion du Prophète.

Les Bambaras du royaume de Ségou avaient espéré, un instant, arrêter le flot des envahisseurs; mais, dès la première rencontre, le fanatique élan des Peuhls eut raison de leur résistance. Les dispositions stratégiques que Cheikhou Ahmadou avait prises avant d'engager le combat ne furent pas sans effet sur l'issue de la journée. Par une ruse renouvelée des guerres puniques, il jeta le désordre dans les rangs des Bambaras. Des bœufs avaient été revêtus de lambeaux d'étoffe auxquels on mit le feu. Les animaux, affolés, se précipitèrent sur les lignes ennemies tandis qu'à la faveur du désarroi les guerriers peuhls s'avancèrent et massacraient tout ce qui tentait de fuir.

Cette journée réduisit à néant le plan des chefs du Macina et du Konnary. Restés dans une expectative prudente pendant la lutte, le moindre échec de Cheikhou Ahmadou les eût déterminés à l'attaquer.

Le conquérant peuhl n'ignorait pas ces dispositions ; aussi songea-t-il à en tirer vengeance dès qu'il eut réduit les Bambaras. Il pénétra dans le Macina, dont il déposa le chef pour le remplacer par une de ses créatures et poursuivit Gueladio, le chef du Konnary, qui fut vaincu.

En commémoration de sa victoire, Cheikhou Ahmadou fit élever, sur la rive droite du Bani, la grande capitale des rois foubés, à laquelle il donna le nom de El Hamdou Lillahi (Louanges à Dieu), Hamdallahi.

Nous avons vu que les Foubés, de mœurs austères, exagéraient les prescriptions coraniques au point d'édicter des interdictions dont certains Musulmans contestaient la légitimité. Les successeurs de Cheikhou Ahmadou, Ahmadou Cheikhou et Ahmadou Ahmadou, montrèrent le même rigorisme ; une certaine tension des rapports d'Ahmadou Ahmadou avec le cheik'h ElBakkay en fut la conséquence. Celui-ci reprochait aux Peuhls leur puritanisme, voisin de l'hérésie, tandis qu'ils l'accusaient de tiédeur. Leur différend cessa néanmoins, dès que El Hadj Omar eut attaqué l'armée peuhle.

Les Kountas de Bakkay, unis aux Foubés, assiégèrent le conquérant toucouleur dans Hamdallahi. La ville tomba entre leurs mains, et El Hadj Omar alla mourir dans une grotte, où il se fit sauter.

Actuellement, les Foubés et Djennenkés sont en grande partie affiliés à l'Ordre des kadria ; mais il n'existe dans le pays aucun marabout influent. Les indigènes donnent le titre de marabout à des *tolba* que la connaissance plus ou moins étendue de la langue arabe, et la crainte qu'ils inspirent, font considérer avec respect par la population illettrée.

Djenné compte 25 écoles, avec une moyenne de 25 élèves pour chacune. Huit *tolba* sont affiliés à l'Ordre des tidjania ; selon toute apparence, les autres appartiennent à celui des kadria.

Dans le Pondory, l'enseignement du Coran est donné dans 66 écoles fréquentées par 650 élèves ; le Femay et le Derrary en ont 22, avec 170 élèves ; dans les autres provinces du cercle, il existe une quarantaine de cours, suivis par une moyenne de 10 élèves.

Remarquons que l'enseignement donné dans ces diverses écoles est généralement rudimentaire ; le nombre d'enfants arrivant à écrire l'arabe est très restreint ; quant à ceux dignes du titre de *hafid*, il ne s'en trouve qu'à Djenné même et fort peu.

3^e RÉGION NORD ; TOMBOUCTOU

Le mahométisme est la religion exclusive de la région ; chez les sédentaires, il revêt un certain

caractère de fanatisme, tandis qu'il est empreint de tolérance chez les nomades.

Les diverses infiltrations arabes ou berbères, qui se sont produites après la conquête du Maghreb par les compagnons du Prophète, ont contribué à répandre cette religion et à faire de Tombouctou, grâce à sa situation, un centre intellectuel des plus importants.

Dans le cercle de Sumpi, au contraire, très peu d'habitants pratiquaient l'islamisme avant la première invasion toucouleure. Sous la domination d'Ahmadou Cheikhou (1820), ce culte se développa rapidement. Il n'a cessé de progresser depuis. Les écoles sont évidemment le facteur le plus puissant de cette extension. Ici, elles sont de deux sortes : *medersa* et simples *msid*. Ces dernières sont assez nombreuses dans la région ; le Kisson en compte six : à Houa, Menkalogonga, Amthagar, Katoua, Bourem, Arham ; Bissamba, Minnesinghé, Samdiäï en possèdent chacun une.

À Tombouctou, chaque quartier a ses écoles : chacune est fréquentée par une moyenne de 20 à 30 élèves. Environ 500 élèves au total. Dans le cercle de Goundam, tous les villages ont une école ; Atta, en a quatre, Tindirima et Goundam deux.

Les medersa ne sont qu'au nombre de six : une à Tombouctou, 20 étudiants ; une dans l'Aribinda, tribu des Kounta ; une au village de Bou Djebiha ; une au village de Tindirima ; une au village de Atta.

Les professeurs, très lettrés, jouissent d'une très grande considération ; ils sont d'ailleurs affiliés à des sectes religieuses et, indépendamment des matières généralement enseignées dans les medersa, leurs élèves sont initiés à la doctrine d'un Ordre religieux quelconque, celui de leur maître.

Ici, nous nous trouvons en présence de personnalités religieuses influentes, pouvant à l'occasion exercer une action politique.

Au point de vue juridique, tous les Musulmans de la région, comme ceux de tout le Soudan d'ailleurs, sont malékites.

Les Ordres religieux les plus importants de l'Afrique du Nord y ont des représentants : senoussia, derkaoua, kadria, tidjania, chadlia, mokhtaria (bakkaya), nasria ; en relations avec le Maroc, ces khouans n'entretiennent aucun rapport direct avec l'empire ottoman.

Les quelques khouans senoussia que l'on trouve à Tombouctou, au nombre de dix, sont tous des commerçants du Touât ou d'Iu Salah habitant la ville depuis quelques années ou de passage seulement pour y commercer.

Contrairement à l'indication donnée par Duveyrier (*la Confrérie musulmane de Si Ali es Senoussi*), il n'existe pas de zaouïa spéciale des

senoussia à Tombouctou ; ils se réunissent dans l'une de leurs maisons, située près du fort Hugueny, et connue de l'autorité.

Il serait difficile d'affirmer qu'ils ne font pas de propagande. Cependant, aucun fait n'a permis, jusqu'ici, d'établir qu'ils fussent des émissaires de Koufra.

Le senoussisme n'a point pénétré chez les Touareg de la région ; ses affiliés seraient nombreux au Bornou, dans le Baghirmi ; le Ouadaï lui est entièrement inféodé.

Derkaoua. — Les derkaoua-chadelya ont, au début de notre occupation de Tombouctou, montré des sentiments hostiles ; prêchant la guerre sainte dans la région, ils tentaient de mettre notre influence en échec. Aujourd'hui, bien que leur hostilité soit moins apparente, ils n'en sont pas moins nos ennemis.

Leurs zaouïas de Touzinin et de Medaghra, au Maroc, ont, pour la région saharienne et le Soudan, deux moqaddem bien connus : Sidi Mohammed el Arbi, dans le Tafilalet, et Sidi Mohammed Alided Ouahed, à Tombouctou ; ce dernier est un commerçant des Tadjakant.

Les khouans dergaoua de Tombouctou, au nombre de quinze environ, sont étrangers à la ville. Aucune zaouïa de leur Ordre n'y existe ; ils se réunissent, comme les senoussia, dans une maison particulière.

Bien que la surveillance dont ils sont l'objet n'ait rien relevé contre eux, tout porte à croire qu'ils travaillent sourdement contre notre influence.

Kadria. — L'Ordre des kadria a été introduit au Soudan à la fin du onzième siècle par le moqaddem Sidi Ali ben Nedjib ben Mohammed Akenan ben Choaïb ben Benit ben Mohammed ben Moussane ben Aïta, de la fraction des Ouled el Hassein ben Ali ben Alei Taleb des Lemtonna des Beni Kanana, ascendants de la fraction maraboutique des Ahl Sidi Ali.

Presque tous les noirs et quelques Touareg de la région de Tombouctou sont affiliés à cet Ordre, dont le moqaddem est Daouna Koy, cadi du Kissou et professeur d'une école supérieure. Les khouans kadria se réunissent dans les mosquées de Sidi Yahia, Djuiguereber et Sankoré.

Tidjanina. — Quelques noirs et Touareg, en très petit nombre, sont affiliés à l'Ordre des tidjanina.

Ces quelques adeptes ont été recrutés en 1888 par un nommé El Hadj ben Zerrouk à son retour de la Mecque ; ce pèlerin est aujourd'hui le moqaddem des Djenné, son pays d'origine.

Chadelya. — L'Ordre des chadelya compte peu ou point de partisans. En 1893, un émissaire venu d'Égypte, Mohammed Ould Mostefa ben Zoubir,

réussit à faire quelques prosélytes chez les Ousra d'Araouan et chez les noirs de Tombouctou.

À l'arrivée des Français à Kabara, il s'enfuit précipitamment vers l'Est, abandonnant tout le fruit de ses prédications.

Les chadelya n'ont aucune zaouïa dans le pays.

Nasria. — La secte des nasria, dont la zaouïa-mère est à Tamegrout, dans l'oued Drâa, n'a aucun partisan dans le Soudan ; elle en compte un très petit nombre dans la région de Tombouctou. Araouan possède une zaouïa de cette confrérie, dont le frère du chef d'Araouan, Ali Ould el Habib, est le moqaddem.

Mokhtarya-Bakkaya. — La secte des Mokhtarya, dérivée de celle des kadria, n'en diffère que par le dikr. Elle porte également le nom de *bakkaya*. Son fondateur fut Sidi Mokhtar ben Ahmed ben Ali Bakeur ben el Ouafi el Kounti (né en 1142 de l'hégire), qui s'était acquis un grand renom de sagesse et de piété dans tout le pays de l'Azaouad, du Hodh, du Oualata et du Baghena. Son tombeau est situé à Bou Lanouar, dans l'Azaouad ; c'est là que se trouve aussi la zaouïa de fondation.

(1) Jusqu'en 1860, la secte des mokhtaria fut toute-puissante ; elle avait alors de nombreux adeptes parmi les noirs et les Touareg de la région de Tombouctou ; mais, à dater de cette époque, les kountas, ses principaux affiliés, ayant voulu sortir du rôle pacifique que leur imposait leur caractère religieux pour lutter contre les Peuhls, elle perdit beaucoup de son influence. Néanmoins, elle compte encore un grand nombre d'adhérents.

Les zaouïa principales sont :

Talaïa, dans l'Adrar, avec Sidi el Bey ben Amor comme moqaddem.

El Eula, dans l'Aribinda ; moqaddem : Sidi Alouata Ould Hamadi et Sidi Mohammed Ould Sidi Alouata.

À Tombouctou, elle n'a pas de zaouïa ; ses membres se réunissent en différends endroits de la ville. Cette secte aurait déjà été pénétrée par des émissaires senoussia, et il est à craindre qu'elle n'en subisse l'influence.

Le dikr est le suivant :

Après les prosternations d'usage, le croyant prononce la formule :

« Le salut soit avec vous » en tournant la tête vers la droite pour saluer l'ange du bien, puis vers la gauche pour saluer celui du mal.

Il récite ensuite les prières ci-après au fedjer (l'aube) :

« Que Dieu soit loué ! » (33 fois), — « Louange à Dieu ! » (33 fois), — « Dieu est grand ! » (33 fois). — « O Dieu, compte-nous parmi ceux qui se sont « résignés à ta volonté et qui suivent la bonne

(1) Rapport du commandant de la région de Tombouctou.

« voie; mais ne nous compte pas avec les dé-
« voyés. » (*Coran.*) — J'affirme qu'il n'y a de
« divinité que Dieu! J'atteste que Mohammed est
« son esclave et son envoyé! Que Dieu est unique
« et qu'il n'a pas d'associé! » — « Dans cette voie
« je vivrai, je mourrai, je comparaitrai le jour
« de la résurrection! Louange à Dieu, maître de
« l'univers! » (13 fois).

Au dohor (deux heures de l'après-midi) :

« Que Dieu soit loué! (33 fois) Louange à Dieu!

« (33 fois) Dieu est grand! (33 fois). »

A l'acer (quatre heures de l'après-midi) :

Mêmes phrases répétées le même nombre de fois
qu'au dohor.

Au maghreb (coucher du soleil) :

Comme au fedjer.

A l'acha (huit heures du soir) :

« Que Dieu soit loué! (33 fois) Louange à Dieu!

« Dieu est grand! (33 fois). »

Après chaque dikr, le croyant récite deux fois
cette formule : « Dieu les mit à l'abri du châti-
ment. » Et, avec l'index et le majeur de la main
droite réunis, les autres doigts fermés, il fait, en
même temps, trois signes à droite, trois à gauche,
trois derrière lui, trois vers le ciel et trois vers la
terre.

Enfin, après chaque prière, le khouan prononce
de 50 à 100 fois la phrase :

« Que Dieu répande ses grâces et ses bénédic-
« tions sur Notre Seigneur Mohammed, sa famille,
« ses compagnons, et leur accorde le salut. »

Goundam. — L'Ordre des kadria a longtemps
dominé, d'une façon exclusive, sur la rive gauche
du Niger dans la partie du cercle voisine du Télé.
Les cheurfias y sont affiliés.

Lorsque le pays de Goundam tomba au pouvoir
d'El Hadj Omar, il affilia lui-même à l'Ordre des
tidjania trois frères marabouts peuhls du Tioki,
dont les descendants existent encore à Atta, et
qui recrutèrent de nombreux adeptes dans la pro-
vince du Tioki.

La secte des bakkaya compte quelques khouans
à Goundam même. Ce sont tous des Kountas venus
de Tombouctou.

De tout le cercle, les Musulmans les plus fervents
sont les Peuhls. Un de leurs marabouts, Alfa Salif
Bouyé, jouit d'une grande influence parmi eux. Il a
formé un certain nombre d'élèves, dont l'un est
cadi du Kissou et moqaddem de l'Ordre des kadria.

IV. — RÉGION DU SAHEL (1)

Environ 90,000 indigènes, les maures nomades
non compris, professent l'islamisme dans la région
du Sahel.

Les Toucouleur-Boundouké, les Ouolof, les

(1) Extrait du rapport du commandant de la région.

Peuhls du Kaarta, les Peuhls-Sambourous, les
Sarakolès du Diaformou, du Guidioumé, du Kénia-
rémé, du Kingui, du Bakounan, du Ouagadou,
des cantons de Sokolo, de Murdia, de Damfo
sont Musulmans et attachés à leur culte; mais,
sauf quelques rares exceptions, ils sont exempts de
fanatisme.

Les Sarakolès, très adonnés au négoce, sont,
dans la généralité, dépourvus de scrupules, et ils
concilient les exigences du culte avec le souci de
leurs intérêts matériels.

Les Maures sédentaires, les Peuhls de toute
origine (à part ceux mentionnés plus haut), les
Toucouleur du Founta, les habitants des cantons
de Dia et Dioura sont, au contraire, des plus fana-
tiques.

Chez les Bambaras du Kingui, on rencontre
quelques Musulmans, reste des conversions opé-
rées jadis par El Hadj Omar. Mais la plupart, qui
n'avaient embrassé la religion de leurs domina-
teurs que contraints par les violences exercées
contre eux, sont revenus à leurs anciennes habi-
tudes et tiennent en grande faveur les boissons
fermentées. Les autres Bambaras, qui habitent
le Kolon, les cantons de Sokolo, de Mouimpé, de
Ségala, de Sébété, se sont toujours montrés re-
belles à l'islamisme à l'égal des Bambaras du Bé-
lédangou.

Il n'existe pas, dans toute la partie désignée
administrativement sous le nom de région du
Sahel, de confréries locales. Les deux Ordres reli-
gieux dont on retrouve l'influence en divers autres
points du Soudan, kadria et tidjania, comptent ici
un grand nombre d'adeptes; mais tous s'en
tiennent aux pratiques et à la récitation du dikr
qui constituent le premier degré de la hiérarchie
spirituelle du soufisme; aucun ne se soumet aux
épreuves nécessaires pour arriver à l'exaltation,
au délire religieux.

Dans la région habitée par les Maures, quelques
marabouts jouissent d'une certaine considération.
Le cheikh Tourad Ould Addarani est très vénéré,
ainsi que le marabout Mohamed el Mahdi de la
tribu des Tanouajib.

Mais le personnage religieux le plus important
est le cheikh Saadibou qui réside chez les Trarza
et qui serait à la fois moqaddem des tidjania et des
kadria. Ces marabouts exercent une réelle in-
fluence sur les populations noires musulmanes,
et perçoivent des ziara ou hadia jusqu'en Gambie.
De plus, ils forment des élèves parmi les noirs du
Soudan; quelques familles envoient leurs enfants
dans les écoles de ces marabouts.

Les marabouts maures forment des tribus par-
ticulières qui ne portent pas les armes et dont
tous les membres revêtent le caractère religieux.
Comme type de ces tribus l'on peut citer les Taleb
Mokhtar. Un des chefs les plus influents de cette

tribu, Sidi el Kheir, est parent du chef des Ouled Mohammed el Fadel, cheikh Saadibou ; il se rend auprès de lui, parfois, et lui amène des élèves pour compléter leur instruction.

Il existe au moins une école dans tous les villages de la région dont la population professe l'islamisme. Dans les centres importants, on en compte beaucoup plus ; 21 par exemple à Nioro, 6 à Goumbou, 10 à Sokolo. Le cercle de Nioro aurait 260 écoles avec 1.420 élèves ; le cercle de Goumbou, 10 écoles et 249 élèves ; le cercle de Sokolo, 72 écoles et 113 élèves. Le chiffre élevé des élèves dans ce dernier cercle s'explique par la présence de plusieurs groupes de Musulmans particulièrement fervents (ceux de Dia notamment).

L'enseignement consiste en l'étude du Coran, ou plutôt de quelques versets ; quelques *talamid* apprennent les règles juridiques du mokhtacer de Sidi-Khelil, et la syntaxe (djaroumya, alfya d'Ibn Malek) ; le nombre de lettrés digne de ce nom est excessivement restreint, sauf chez les marabouts maures. Tribu des Ouled Sidi Mahmoud : kadria et tidjania, 2 moqaddems ; tribu des Tanouadjou : kadria et tidjania, 2 moqaddems ; tribu des Ouled-Nasser, 2 moqaddems ; le moqaddem des tidjania, Si Mohammed Lamine, est originaire de Tafilalet ; tribu des Mechdouf : kadria, peu de tidjania.

V. — BANDIAGARA

De même que dans toutes les autres parties, les deux Ordres des kadria et des tidjania sont ici en présence.

L'Ordre des tidjania y a été introduit par El Hadj Omar ; mais ses khouans subirent des persécutions de la part des gouvernants peuhls du Macina, très attachés à l'Ordre des kadria. Deux moqaddems durent même s'exiler et ne purent regagner leur pays que lorsque El Hadj Omar se fut emparé d'Hamdallahi. A ce moment, de nombreux adeptes demandèrent le chapelet des tidja-

nia ; seuls les Cissé insoumis et leurs partisans restèrent fidèles à l'Ordre des kadria, de sorte que la lutte entre les Toucouleur et les Foulbés, soutenue par les Kounta de Tombouctou, fut aussi une lutte entre tidjania et kadria (rapport du président de Bandiagara). Actuellement, les affiliés aux deux Ordres vivent en bonne intelligence.

Il n'existe pas de moqaddem tidjania à Bandiagara. Ahmadou qui avait été revêtu de ce titre par son père El Hadj Omar, vit du côté de Say, où l'ont suivi deux autres moqaddems qu'il avait désignés lui-même. Le marabout de Ouahabou est khouan de l'Ordre des tidjania auquel son père fut affilié à la Mecque.

Presque tous les Foulbés du Macina sont Musulmans. Les groupes de cette grande famille qui, au contact des noirs fétichistes, ont abandonné la religion mahométane sont fort rares. On signale dans ce cas les Foulbés du Fouladougou, en pays mandé ; ceux de Barani, de Ououkoro et de Dokoy et Bandiagara et Bobo-Dioulassou, ceux du Mossi et en partie ceux du Djilgodi. Dans cette dernière contrée, existent des marabouts qui professent un puritanisme spécial condamné par les Musulmans orthodoxes ; les pratiques extérieures du culte (les cinq prières quotidiennes) ne doivent être observées que par les individus connaissant le Coran. Aussi le nombre des indigènes faisant les prières prescrites est-il très restreint.

En résumé, c'est dans la région du Nord et le Macina que l'islamisme a le plus de vitalité. Les Peuhls en sont les plus fidèles observateurs ; nous avons vu qu'ils exagéraient parfois les prescriptions coraniques, différents en cela de certaines tribus touareg, les Tengueriguiff par exemple, et des Armas (descendants des Marocains qui occupèrent Tombouctou en 1596 de notre ère), auxquels on reproche une tiédeur non déguisée.

MARCHAND,

Interprète auxiliaire de 1^{re} classe au Soudan français.



